l'éditorial d'Arlette Laguiller



Hebdomadaire - paraît le vendredi - nº 1544 - 13 février 1998 - prix : 9 F

### La loi Aubry-Jospin

# 35 heures-bidon, horaires et salaires au bon vouloir des patrons!

Banques, France Télécom, grands magasins, Equipement, Chausson, Renault...

les entreprises à l'heure de la flexibilité, des licenciements et des économies de personnel

M 6189 - 1544 - 9,00 F

Pages 7 et 10 à 15

#### **SOMMAIRE**

#### Leur société

- Flexibilité, annualisation :... des maux pour les travailleurs
- Comment la CGE applique les 35 heures Les aides à la scolarité
- **6** L'assassinat du préfet de Corse : victime du milieu?

#### **Politique**

- Régionales : la direction du PCF à la remorque
- Le PCF et l'Europe : divergences sans enjeu

#### **Tribune**

Afrique du Sud : le feu n'est pas éteint

#### Dans les entreprises

- **COMATEC Paris:** 
  - la grève continue SNCF-Limoges: coup de colère
- Centre de tri postal
- Bordeaux-Bègles : grève Caisse d'Assurance vieillesse – Paris
- 10 Crédit Lyonnais : les banquiers et la convention collective
  - Grands magasins parisiens: contre la flexibilité
- 11 ETG Chausson
  - Gennevilliers - Air France Vilgénis : contre la filialisation
- 12 Équipement : non au
  - projet Gayssot Superphénix : les travailleurs sacrifiés
  - GEMS-Buc : grève au centre d'appel européen
- 13 France Télécom : rentabilité avant tout
  - Nos lecteurs écrivent : emplois précaires aux Télécoms
- Renault-Choisy: flexibilité, annualisation, moins d'embauche
  - · AE France Poitiers : la pression monte aux pistons
  - Chômeurs · Alès : la lutte continue • Mulhouse : la police contre les chômeurs
- 15 Hôpital de Bitche:
  - menaces de fermeture Clemessy Mulhouse : non au plan social

#### Dans le monde

- 8/9 Allemagne : 40 000 chômeurs dans la rue
  - Grande-Bretagne Transmanche et dilapi-
  - dation des fonds publics - Italie : avion de chasse
- contre téléphérique Maroc : le nouveau Premier ministre socialiste
- 16 Irlande du Nord : les crimes de l'État britannique
  - Le «Dimanche sanglant» du 30 janvier 1972

### LE FN ET SES CHEVALIERS SANS FOI NI LOI

L'élection de Le Chevalier, député-maire FN de Toulon, a été invalidée par le Conseil constitutionnel. Il n'aurait pas réglé une partie importante de ses dépenses électorales de campagne via son mandataire financier comme la loi le précise. Il existerait également un écart notable entre des services qu'il a commandés pour sa campagne et les factures correspondantes. Il lui est reproché d'avoir utilisé le journal de la municipalité qu'il dirige pour favoriser son élection à l'Assemblée nationale. Des délits secondaires et formels, comparés aux insanités bien assassines que véhiculent dans leurs discours les Le Chevalier et d'autres de son acabit.

Dans le même temps, un des collègues de Le Chevalier au Front National, officier de police, fondateur du syndicat FNpolice qui n'a pu voir le jour à la suite d'une décision de justice, candidat FN aux prochaines élections régionales, a été arrêté. Il est accusé d'appartenir à une bande de malfaiteurs qui aurait des liens avec la mafia, soupçonné de trafic d'armes et d'un hold-up. Beau palmarès pour cet ancien policier des renseignements généraux affecté à un service de lutte antidrogue!

Ce n'est ni la première ni sans doute la dernière fois que de près ou d'un peu plus loin, le FN est mêlé à des petites vilenies, mais aussi à des actes carrément crapuleux ou parfois barbares, tels la participation à des agressions racistes, allant jusqu'à l'assassinat. De tels faits qui montrent que l'extrême droite et la pègre peuvent faire bon ménage ne sont pas si

Ces deux affaires sont mises à jour à la veille de nouvelles élections, les régionales. Il est possible que cela soit fortuit. Mais on ne peut exclure que cette publicité opportune cache de la part des rivaux du FN un calcul politicien visant à le discréditer au yeux de l'opinion et de lui faire perdre des voix.

Malheureusement, pour faire reculer l'influence du FN, le fait de rendre publiques les crapuleries dont sont capables ses membres ou ses proches risque d'être finalement peu efficace. Il est vain, bien évidemment, de vouloir faire honte à Le Pen et à certains de ses proches, qui en ont vu – et accompli - d'autres, en Algérie ou en Indochine. Mais il l'est aussi de croire que son électorat se détachera de lui uniquement parce que l'on révélera les exactions de ses partisans, même si bien évidemment il faut les dénoncer. Invité à l'émission «Public» de Michel Field, le dimanche 8 février, Le Pen a répondu que le portrait au vitriol que la rédaction avait fait de lui et de son mouvement, portrait pourtant bien ressemblant, lui amènerait 100 000 voix supplémentaires. Le démagogue n'a malheureusement pas tort. Car ce qui alimente l'influence de Le Pen ce n'est pas son civisme et son sens moral, c'est la persistance et l'aggravation du chômage, couplé à l'attitude de ces politiciens pleutres, en particulier ceux de gauche, qui trahissent les espoirs de la population laborieuse en refusant d'user de mesures radicales contre le capitalisme et ses exactions. Il n'y a pourtant pas d'autre voie pour contrecarrer la montée de l'extrême droite, qu'une telle montée se traduisent dans les élections ou, pire, sur d'autres terrains.

**Michel ROCCO** 

### **SCHWEITZER** CONDAMNÉ PAR LA JUSTICE BELGE

Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, a été condamné vendredi 6 février par la justice belge en même temps que deux ex-dirigeants de l'usine belge de Renault-Vilvorde, à verser une amende de 3,3 millions de francs pour «violation du droit social belge», lors de la fermeture de l'usine en 1997.

Il faut rappeler qu'au début de mars 1997 la direction de Renault annonçait la fermeture pure et simple de l'usine pour le mois de juillet suivant, ce qui signifiait 3 100 emplois supprimés d'un coup. Le prétexte avancé était que

Renault était en surcapacité. La justice belge attaque le PDG de Renault sur le non-respect des délais prévus par les conventions collectives belges pour annoncer la fermeture d'une usine. Mais comme on le voit le patronat s'assoit sur le droit, social en particulier, qu'il soit belge ou français. Et ce n'est pas les quelque trois millions de francs que Schweitzer ne va même probablement pas sortir de sa propre bourse qui vont régler le problème des travailleurs licenciés. Les 1206 anciens ouvriers, soit 39% du personnel, qui, cinq mois après l'arrêt de Vilvorde, se trouvent toujours au chômage aujourd'hui ne sont pas plus avancés : ils ont à peine la satisfaction morale de voir leur ancien PDG condamné.

Schweitzer a une nouvelle fois justifié l'arrêt de la production à Vilvorde par la «nécessité de réduire les coûts pour l'ensemble de la firme» après les mauvais résultats enregistrés par Renault en 1995 et 1996. En réalité, toutes ces suppressions d'emplois, à Renault et ailleurs, s'inscrivent dans la politique du patronat qui, depuis des années, maintient ses profits sur le dos des travailleurs. Et cela se fait avec la complicité de l'État français, en particulier dans ce cas, car il détient 46% du capital de . Renault et reste donc le principal actionnaire. Le gouvernement et son Premier ministre sont complices de la même façon. Jospin, après avoir manifesté aux côtés des travailleurs à la mi-mars 1997 à Bruxelles alors qu'il était dans l'opposition, avait déclaré, une fois à sa place de Premier ministre, qu'il n'avait pas le pouvoir d'empêcher les licenciements. La raison avancée était que la décision en avait déjà été prise par son prédécesseur. Jospin a surtout le pouvoir de respecter les promesses faites... au patronat.

La vraie «justice» qui consisterait à prendre sur les profits, les travailleurs ne peuvent que compter sur euxmêmes pour la rendre.

Aline RETESSE

### Péage gratuit et... fermé!

Vendredi 6 février, le Conseil a pu aboutir à la décision du Conseil d'État a annulé le contrat de concession du périphérique nord de Lyon, dit TEO. Ce péage, particulièrement cher, avait suscité tout un mouvement de contestation de la part des usagers lyonnais qui sont nombreux à le boycotter depuis sa mise en service.

La communauté urbaine de Lyon dirigée par Raymond Barre n'ayant pas respectée une directive européenne prévoyant la publicité préalable à toute passation d'un contrat de concession, une action juridique d'État. Cela rend immédiatement impossible tout prélèvement de péage avant une nouvelle délibération de la communauté lyonnaise.

Mais pour les Picsou qui dirigent la ville, pas question de s'en tenir là. Dès que la décision des juges a été connue, ils se sont dépêchés de fermer toute une partie du périphérique à la circulation en invoquant... des raisons de sécurité! Mais il semble que, pour eux, ne pas laisser les gens rouler gratuitement soit une question de principe.

#### **LUTTE OUVRIERE**

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoisme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

linienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population
et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir
en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économile.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre
ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotslystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon
d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1" janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications nº 64 995. SOUTENEZ
LUTTE
LUTTE
OUVRIÈRE | Les chêques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 nº)
France DOM-TOM DOM-TOM, voie aérienne Europe (soit zone postale1) Autres pays, voie ordinaire	300 F 390 F 420 F	160 F 200 F 210 F	100 F 140 F 100 F
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
<ul> <li>Autres-pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asle du Sud-Est (soit zone 3)</li> <li>Océanie (soit zone 4)</li> </ul>	520 F 540 F	270 F 280 F	140 F 140 F
Autres pays, voie aérienne  – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
<ul> <li>Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)</li> <li>Océanie (soit zone 4)</li> </ul>	540 F 660 F	280 F 340 F	170 F 210 F

#### **BULLETIN D'ABONNEMENT** NOM: PRÉNOM: ADRESSE:. CODE POSTAL et VILLE: .... COMPLÉMENT D'ADRESSE : .. Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE -LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : ........ Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON.
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

### L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

### VERS LA SEMAINE DE 35 HEURES... OU VERS LA «FLEXIBILITE»?

On connaît maintenant l'état du projet de loi sur les 35 heures. Après l'Assemblée nationale, il sera discuté en mars par le Sénat, et ce n'est certainement pas cette assemblée réactionnaire qui le rendra plus favorable à la classe ouvrière. Mais tel qu'il vient d'être voté à l'assemblée, par une majorité qui se dit «de gauche», ce projet comporte déjà bien des menaces pour les travailleurs. En revanche, il n'inquiète pas du tout les capitalistes, à en juger par les cours de la bourse de Paris qui continuent d'aller de records en records

Ne travailler que 35 heures par semaine, contre 40 en 1936, ce devrait être tout simplement normal. Mais ce n'est pas cela qu'ont voté les députés. La loi prévoit seulement qu'à partir de l'an 2000 (ou 2002 pour les entreprises de moins de 20 salariés), la durée légale de la semaine de travail passera à 35 heures... les patrons restant libres de faire effectuer des heures supplémentaires. Cela signifie que pour un certain nombre de travailleurs, la nouvelle législation ne se traduira que par une augmentation d'à peine plus de 2 % des salaires (qui sera même peut-être annulée par des « compensations », tel le gel des salaires ou des primes d'ancienneté).

Mais là où il y aura réellement diminution du temps de travail, le projet de loi prévoit que celle-ci pourra se faire « en tout ou partie sous forme de jours de repos». Mais si c'est le patron qui décide des dates auxquelles ces jours de repos

pourront être pris, cela signifie que les divers ponts payés de l'année, les périodes de chômage technique, seront transformés d'un coup de baguette magique en «congés», pour des travailleurs à qui leur employeur pourra imposer à d'autres périodes des heures supplémentaires.

C'est un pas important de plus vers l'annualisation du temps de travail que réclament les patrons, vers cette «flexibilité» de la main-d'œuvre qui leur permettrait d'augmenter encore leurs bénéfices, aux dépens des travailleurs dont la vie personnelle et familiale ne dépendrait que du bon plaisir de leur employeur.

Martine Aubry, le ministre du Travail, qui n'est pas à une hypocrisie près, se déclare contre la « flexibilité », qui reconnaît-elle «porte atteinte au droit du travail», mais pour la «souplesse», qui «permet aux entreprises de s'adapter au marché». Mais pour les patrons, ce n'est pas le mot qui est important, c'est le contenu. Et la majorité gouvernementale vient de leur faire un cadeau appréciable même s'ils ne disent pas merci!

Dans sa manière de présenter son projet de loi, le gouvernement Jospin essaie de séduire à la fois l'électorat ouvrier et le patronat. Seulement, les gestes ne sont pas les mêmes d'un côté et de l'autre. Les travailleurs n'ont droit qu'aux bonnes paroles, alors que les patrons encaissent les largesses gouvernementales.

Car le projet de loi Aubry est accompagné d'incitations financières pour

encourager les entreprises à réduire la durée du travail avant l'an 2000, et d'une promesse d'une réduction des charges sociales de 5000F par an et par salarié dans tous les cas, après l'an 2000, au nom comme d'habitude de la lutte contre le chômage.

Pourtant cela fait 25 ans que le chômage est un problème, 25 ans aussi que tous les gouvernements qui se sont succédé ont multiplié sous des formes diverses les cadeaux aux entreprises, les dégrèvements de charges sociales, sans que cela ait d'autre résultat que d'accroître le déficit de la Sécurité sociale. Et il en sera de cette loi comme des précédentes.

Mais voilà, prendre les mesures de salut public qu'impose la situation, pour empêcher des centaines de milliers de familles de glisser chaque jour un peu plus vers la pauvreté, voire la misère, cela impliquerait de prendre l'argent où il est : sur les comptes en banque des grandes sociétés capitalistes qui ont amassé des profits considérables en licenciant et en supprimant des emplois pendant des années, pour créer avec cela les innombrables emplois utiles à la collectivité qui manquent dans les services publics, ou ailleurs.

Mais pour cela, il ne faut évidemment pas compter sur un gouvernement dont le ministre du Travail, Martine Aubry, a siégé à la haute direction de Péchiney, aux côtés de Gandois, l'ex-président du CNPF.

### MEETINGS avec Arlette LAGUILLER

#### SAINT-BRIEUC •

Jeudi 12 février à 20 h Salle de l'amphithéâtre place de la cité à Ginglin avec Martial COLLET

#### • SAINT-NAZAIRE • Vendredi 13 février à 20 h Maison du Peuple avec Marie-France BELIN

VILLERS-SAINT-

#### PAUL (Creil) • Samedi 14 février à 18h 30 Salle Georges BRASSENS

avec Roland SZPIRKO

### LIBOURNE

Lundi 16 février à 20 h Théâtre «Le Liburnia» rue Donnet avec Nelly MALATY

### et les candidats qui conduiront les listes LUTTE OUVRIÈRE aux élections régionales Salle Rennes - Congrès 27 boulevard Solférino

#### CORBEIL-ESSONNES

Mercredi 18 février à 20h30 Espace Papeterie la Nacelle avec Monique LEBORGNE

#### CHERBOURG

Jeudi 19 février à 20 h Salle polyvalente Complexe sportif Chantereyne avec Régine MROWKA et Christian LEROUVILLOIS

#### MARSEILLE •

Jeudi 21 février à 18 h Salle de l'Alhambra 340, bd Chave (gare de la Blancarde) avec Patrick GRENIER

#### • ELBEUF •

Lundi 23 février à 20 h 30 Salle Franklin rue Mendès-France avec Gisèle LAPEYRE

#### GRENOBLE •

Mardi 24 février à 20 h Alpexpo avec Roland CALMEL

#### • TOURS •

Mercredi 25 février à 20h Salle polyvalente des Halles Place Gaston Pailhou avec Jean-Jacques PRODHOMME

#### CLERMONT-FERRAND •

Jeudi 26 février à 20 h 30 Salle Gaillard avec Claude DUFOUR

#### COGNAC •

Vendredi 27 février à 20h Centre de Congrès «La salamandre» 16 rue du 14 juillet avec Jean-Pierre COURTOIS

#### ARGENTEUIL •

Samedi 28 février à 19h30 Salle Jean Vilar avec Patrice CRUNIL

et Michel BRETON

#### RENNES •

Dimanche 1er mars à 15h avec Raymond MADEC

#### LIMOGES

Lundi 2 mars à 20h Salle du temps libre (derrière la Mairie) avec Claudine ROUSSIE

#### TOULOUSE •

Mardi 3 mars à 20h Espace Lalande 308 Avenue des Etats-Unis avec Anne-Marie LAFLORENTIE

#### • NICE •

Mercredi 4 mars à 20h Salle du Parc Hôtel – 6 rue de Suède avec Danièle PECOUT

### «Flexibilité, annualisation»

# Des gros mots pour Martine Aubry, DES GROS MAUX POUR LES TRAVAILLEURS

Martine Aubry ne veut pas, paraît-il, entendre parler de flexibilité : elle préfère les mots «souplesse» ou «modulation du temps de travail sur l'année». Dominique Strauss-Kahn, qui n'a pas ces pudeurs verbales, a, lui, bel et bien admis au sommet de Davos que cette loi permettrait aux entreprises d'accroître la flexibilité des horaires, même s'il

a employé le mot anglais «flexi-

bility».

Mais derrière les mots, cette loi Aubry sur les 35 heures non seulement permet mais encourage l'annualisation du temps de travail. D'ailleurs le ministre du Travail a fait de cette possibilité le principal argument de vente de sa loi auprès des patrons. Lorsque la loi entrera en vigueur, en 2000 ou en 2002, si d'ici là rien ne change, les travailleurs ne feront pas forcément 35 heures par semaine. Ce sera une moyenne. Un des aspects de cette loi, telle que le Parlement vient de la voter, précise que les heures prises audelà des 35 heures pourraient être «en tout ou partie (récupérées) sous forme de jours de repos» au cours de l'année ou même au-delà de l'année. Si ce n'est pas l'annualisation, c'est quoi?

nement, ses porte-plume et porteparole, tels les rédacteurs de L'Humanité, expliquent que cette loi malgré ses limites, accorderait tout de même plus de libertés, plus de loisirs, un peu plus le temps de souffler aux travailleurs. Ce serait (un peu) le cas si c'étaient les salariés qui décidaient de leurs horaires de travail. Si chacun pouvait choisir à quel moment faire porter ses efforts pour se libérer quand ça l'arrange, qu'il s'agisse d'un allégement quotidien de la charge de travail ou de jours de congés, l'annualisation ou la flexibilité ne seraient pas, dans ce cas, une aggravation des conditions de travail.

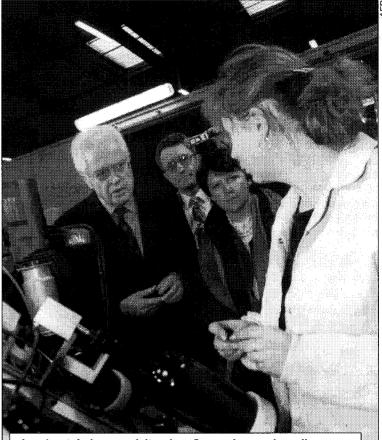
Mais ça n'est jamais de cette façon que les choses se passent, et les laudateurs des «35 heures» à la sauce Aubry ne peuvent l'ignorer. Car ce ne sont pas les travailleurs qui contrôlent les rythmes de production, donc les rythmes et les horaires de travail. Ce sont les patrons. Ce sont eux et eux seuls qui vont décider à quelle période ils vont imposer ces congés au mépris de l'avis des salariés, pour leur faire faire des heures supplémentaires à d'autres moments, «dans l'intérêt de la production», comme

taires dont les travailleurs bénéficiaient, comme certains ponts payés dans l'année, passent sous la table en étant inclus dans les jours de congés qu'autorise cette annualisation qui n'ose pas dire son nom.

Dans les entreprises où existent déjà des accords sur la réduction du temps de travail hebdomadaire, cela se fait quasiment toujours au détriment des salariés, qui n'ont pas leur mot à dire. Ce sont la plupart du temps des syndicats qui parlent et signent en leur nom et qui le font en invoquant les contraintes de la situation, ce qui revient à céder devant le chantage patronal.

Cette baisse du temps de travail, à laquelle aspirent pourtant légitimement les salariés, va au contraire aggraver leurs conditions de vie, en soumettant leurs horaires et leur rythme de travail au bon vouloir des patrons. Aubry le sait fort bien, mais son francparler lui fait défaut lorsqu'il s'agit de dire les choses telles qu'elles sont aux salariés. Elle n'a pas les mêmes réserves lorsqu'elle a les patrons comme audi-

**Marianne LAMIRAL** 



Jospin et Aubry en visite chez Saverglass qui applique les 35 heures. Les ministres paraissent inquiets : les travailleurs seront-ils aussi flexibles qu'ils l'imaginent?

### Compagnie Générale des Eaux

### **QUAND LES PATRONS**

attendu l'adoption du projet de loi gouvernemental pour appliquer à leur manière les 35 heures. C'est ce que vient de faire la Compagnie Générale des Eaux, en s'appuyant sur l'accord signé le 20 janvier par deux des six syndicats de l'entreprise, la CFDT et la CFTC.

autres syndicats et bon nombre des 13000 travailleurs concernés dans la branche «Eaux» du groupe, sert surtout de prétexte à la CGE pour geler les salaires et bloquer les avancements, y compris à l'ancienneté, pendant deux ans. Par ailleurs, la direction du groupe n'a pas caché sa volonté de profiter de la réorganisation du temps de travail pour supprimer le paiement d'une bonne partie des heures supplémentaires effectuées par ses techniciens.

Les signataires justifient ces concessions salariales par l'embauche en contrepartie de 700 personnes, étalée sur deux ans. En réalité, l'engagement de la direction ne porte que sur une

remplacement des départs en retraite ou des départs volontaires. En outre, la plupart des emplois ainsi proposés ne seront que des contrats à durée déterminée ou des contrats en alternance.

La direction prétend bien sûr que sans cet accord imposant dans les faits une baisse sensible des salaires, elle n'aurait pu maintenir les emplois. Pourtant, les profits de la CGE se portent bien puisque le groupe est en train d'opérer des regroupements et des prises de participation à l'échelle internationale. En tout cas, les actionnaires misent sur les profits à venir, puisque l'action CGE a grimpé d'environ 650F en janvier 1997 à plus de 930F en février 1998, avec une brusque accélération depuis le début de l'année.

Voilà des chiffres qui devraient conforter les travailleurs de la CGE dans leur refus de voir leur salaire amputé et leurs conditions de travail

### **APPLIQUENT LES 35 HEURES...** Certains patrons n'ont pas le reste ne correspondant qu'au

Cet accord, dénoncé par les

centaine de créations de postes,

empirer.

### Les aides à la scolarité

### C'EST ROYAL, e rentrée sco-nces des col-commencer à PARAÎT-IL!

À la prochaine rentrée scolaire, les intendances des collèges devraient recommencer à verser aux familles concernées les aides à la scolarité.

Avant 1994, les familles qui en avaient fait la demande et qui répondaient à certains critères obtenaient des bourses, pouvant être de plusieurs niveaux, et qui servaient principalement à payer la cantine. Pour les familles les plus démunies, la bourse maximum équivalait au prix de la cantine pour chaque enfant en collège.

Mais depuis 1994, François Bayrou, invoquant la rationalisation administrative, avait transféré ces bourses du collège aux Caisses d'allocations familiales. Et, tour de passepasse, il en avait aussi diminué le montant pour les familles les plus en difficulté. En effet, une somme globale et égale – appelée aides à la scolarité (1108F cette année) – était versée aux familles en difficulté une seule fois par enfant pour faire face à différents frais dont ceux de restauration. Quand on sait que la cantine coûte en moyenne 800 F par trimestre, on constate que Bayrou avait diminué l'aide aux plus démunis de près de 1300F

Ségolène Royal, l'actuel ministre délégué à l'enseignement scolaire, a décidé de revenir en arrière, du moins sur la forme, en rétablissant le versement des bourses par les collèges, invoquant le fait que l'argent versé directement aux familles était bien souvent dépensé à autre chose que ce à quoi il était destiné. Mais en ce qui concerne le montant de cette aide, elle ne s'est pas engagée. Et le fait que le ministre se garde bien de condamner et de rappeler même que son prédécesseur avait largement réduit cette aide pour ceux qui touchaient le maximum laisse craindre qu'elle ne revienne pas sur le montant de cette bourse. Pourtant ce serait la moindre des

Le problème, le vrai, ce n'est pas de savoir s'il faut consentir une aide en une ou plusieurs fois,

ou de savoir par quel organisme elle doit passer. C'est que de plus en plus de familles se retrouvent en grande difficulté et ne peuvent subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants. Même la cantine devient alors un luxe que des familles de plus en plus nombreuses ne peuvent autoriser à leurs enfants. Lorsque l'on entend des commentateurs oser parler de sommes détournées de leur destination par les familles, car l'argent est dépensé dès le premier trimestre, sur quelle planète vivent-ils? A des années-lumières des cités populaires!

Le gouvernement peut décider que ces aides seront versées en trois fois par les collèges au lieu d'un versement unique par la Caisse d'allocations familiales, cela ne changera rien à la pauvreté profonde que révèle cette situation.

Marielle LEMONNIER

### Les listes d'union aux élections régionales LA DIRECTION DU PCF LA REMORQUE DU PS

A quatre semaines des élections régionales du 15 mars, les listes d'union de la gauche dite plurielle ne semblent pas encore définitivement bouclées partout. C'est dire que jusqu'au dernier moment, les marchandages – il n'y a pas d'autre mot pour désigner ces négociations d'où les questions politiques sont totalement absentes – pour décider qui conduira la liste départementale ou pour obtenir des places en position éligible, ont dû être âpres.

Il semblerait donc, si l'on en croit les informations données par le PCF dans L'Humanité que ce dernier ferait liste commune avec le PS dans tous les départements sauf cinq. Quant à la participation des autres composantes de la coalition, les Verts, le MDC, les Radicaux de gauche, elle semble être variable en fonction des rapports de force régio-

En tout état de cause, il apparaît, et ça n'est pas une surprise, que le PS reste le maître du jeu en ce qui concerne la distribution des postes avant l'élection et, une fois les assemblées régionales élues, la distribution des présidences de région qui sont les seuls postes conférant à ceux qui les occupent des pouvoirs effectifs. Encore fautil bien sûr que la coalition de gauche l'emporte. Et comme charité bien ordonnée commence par soi-même. le PS n'a pas fait mentir l'adage, se réservant la part du lion.

Le choix du PCF de se rallier dans cette élection au PS s'inscrit dans sa décision de jouer les forces d'appoint de la majorité plurielle, au gouvernement et à l'Assemblée nationale. Il n'a pas été apprécié par un certain nombre de ses militants et de ses sympathisants. C'est en effet la première fois que le PCF fait un tel choix, dans une élection à la proportionnelle qui permet à chacune des forces présentes de faire élire des représentants en fonction des suffrages recueillis, à la condition de dépasser le seuil de 5 % des suffrages, situation qui, pour le PCF, ne concerne que quelques départements. Il n'y a pas, à la différence de ce qui se passe lorsqu'il s'agit d'un scrutin uninominal où il n'y a qu'un poste à pourvoir, la nécessité de passer des alliances avant l'élection afin d'élire «le candidat le mieux placé». Dès lors, n'était-ce pas l'occasion

pour la direction du PCF d'exprimer sa différence à l'égard du PS et de la défendre, afin de permettre ainsi aux électeurs de connaître les désaccords du PCF et du PS, et d'exprimer par leur vote leur accord avec les choix du PCF? N'était-ce pas l'occasion pour elle d'afficher son identité propre, dont ses dirigeants affirment ne pas vouloir la diluer dans la mouvance socialdémocrate?

C'était la possibilité d'affirmer que face à la politique de démission de ce même PS devant les exigences du patronat, et même de la droite – sur la question de l'immi-

gration, sur la question des chômeurs, sur la question des 35 heures qui est devenue en réalité la question de la flexibilité et de l'annualisation du temps de travail il y avait une autre politique possible, indispensable pour défendre les intérêts fondamentaux du monde du travail.

La direction du PCF, fascinée par la possibilité d'accéder – comme force d'appoint, faut-il le souligner - au gouvernement, a accepté par avance et sans aucune condition de passer sous la table, satisfaite de pouvoir en recueillir les maigres miettes qui peuvent en tomber. Il est possible que quelques notables du parti y trouvent leur compte. Mais ce sera aux conditions imposées par le PS, et rien n'assure même qu'ils restent fidèles, ne serait-ce qu'à l'étiquette PCF, si l'on en juge par le bilan de la précédente participation gouvernementale de celuici entre 1981 et 1984.

Mais les travailleurs, les électeurs, les militants du parti, que peuvent-ils gagner à cette démarche? Certains des militants du PCF, au départ plutôt hostiles à l'idée de

listes communes, s'y sont ralliés parce qu'on leur a expliqué que les listes qui recueillent le plus de voix, ce qui est le cas des «listes d'union», peuvent bénéficier d'élus en prime, ceux que peut procurer la répartition des restes. Et un élu de plus par-ci, un autre dans un département de la même région peuvent faire basculer une majorité de la droite vers la gauche dans l'assemblée régionale. Mais en quoi un tel calcul, s'il se réalise, peut-il améliorer l'audience du PCF?

Ces élections ne peuvent pas, par elles-mêmes, changer le sort de la population laborieuse, mais elles peuvent au moins permettre à ceux qui refusent d'avaliser par leur vote la politique de démission, pour ne pas dire de complicité, du PS face aux exigences du patronat, de le faire et de se compter.

A ceux qui ne veulent pas cautionner la politique ouvertement pro-patronale de Jospin et des socialistes, et qui n'acceptent pas de se taire devant l'abdication de la direction du PCF, c'est cette possibilité qu'offrent les listes que présentera Lutte Ouvrière dans la majorité des départements.

Jean-Pierre VIAL

### Le PCF et L'Europe

### LE JEU DES DIVERGENCES SANS ENJEU

À sa demande, Robert Hue a quoi ces conciliabules avec Chirac été reçu par Chirac pour discuter de l'éventualité d'un référendum sur l'Euro. Et il est content, on peut même dire qu'il ne cache pas sa fierté d'avoir réussi cet exploit, expliquant dans L'Humanité du 6 février : «Je ne suis pas insensible au fait que le président a attaché autant d'importance à entendre mon point de vue. C'est quelqu'un qui prend en compte, dans le cadre de la démocratie française, la place d'un parti comme le Parti Communiste Français. » Sauf que dans le cadre de «la démocratie française » le locataire de l'Elysée a répondu, non sans malice, que l'initiative d'un référendum ne relevait pas du président de la République, mais du Premier ministre, Lionel Jospin, le chef de file de la gauche plurielle dont le PCF est une des composantes. Or Jospin et son gouvernement sont non seulement des partisans de l'Europe de Maastricht et d'Amsterdam mais ils en ont été et ils en restent de fervents artisans.

Du coup, à quoi riment tout ce cinéma politicien, ces démarches, ces courbettes au représentant de

sont-ils utiles? A quoi riment ces rodomontades contre Maastricht, lorsque dans le même temps les dirigeants du PCF expliquent que ça n'est, de toute façon, pas un motif de rupture avec son partenaire et lorsque Hue se tue à répéter que « la participation du PCF au gouvernement, c'est pour longtemps »?

Cela a pour but de faire croire que le PCF peut avoir une attitude critique, mais sur une question qui, en tout état de cause, fait diversion. Tout d'abord et essentiellement parce que, Euro ou pas, le capitalisme, et en premier lieu celui qu'affrontent chaque jour les travailleurs de ce pays, garde les mains libres pour mener sa politique de recherche des profits à tout prix, et par n'importe quel moyen, en particulier en supprimant des emplois. Et secondairement ce référendum, en supposant que ceux qui ont le pouvoir de le décider l'acceptent, ne pourra rien changer à l'évolution de la situation. Enfin, parce que les dirigeants du PCF ne disent-ils pas à l'avance que, quoi qu'il arrive, ils « la démocratie française », en, resteront solidaires de la majorité

dont ils se veulent une minorité, impuissante, mais fidèle?

L'Europe est un de ces thèmes polémiques qui n'empêchent pas la collaboration, pas plus à gauche qu'à droite ou à l'intérieur d'un même parti. Le RPR et le PS ne sont-ils pas divisés sur la construction européenne, et depuis des années? Chirac, Juppé, Léotard et Jospin se retrouvent dans un camp, tandis que Le Pen, De Villiers, Pasqua et Hue se retrouvent dans l'autre. C'est bien la preuve que cette question ne délimite pas ceux qui, parmi ces politiciens, se situent dans le camp des travailleurs et ceux qui sont dans le camp adverse.

Ne serait-il pas plus important et décisif, qu'un parti qui se prétend au service du monde du travail marque sa différence avec les serviteurs de la bourgeoisie en dénonçant avec la plus grande fermeté tout ce qui, dans les mesures gouvernementales d'hier mais aussi d'aujourd'hui, constitue des attaques ouvertes ou voilées contre les travailleurs et la population laborieuse?

**Vincent GELAS** 



### Réfugiés politiques italiens

### LES FICHIERS N'OUBLIENT PAS

Trois réfugiés politiques italiens, vivant en France depuis une dizaine d'années en toute légalité, viennent d'être arrêtés. Ils sont poursuivis par la justice italienne pour des faits remontant à la à la période où se constituèrent, en Italie, des groupes de lutte armée se revendiquant de l'extrême gauche.

Depuis la fin du mois d'octobre de l'année dernière, en effet, l'Italie fait partie de l'espace judiciaire européen et contribue, en conséquence, à alimenter le Service information de Schengen (SIS), qui accumule dans ses fichiers informatiques tous les noms des personnes concernées par un mandat d'arrêt n'ayant pas, ou pas complètement, été exécuté. Figurer au fichier équivaut à un ordre d'arrestation.

C'est ainsi que Franco Pinna, Alfredo Davanzo et

Sergio Tornaghi ont été arrêtés par la police française, sur demande des autorités italiennes, et sont actuellement en instance d'expulsion vers l'Italie et ses prisons. Tous les trois étaient arrivés en France avaient obtenu le statut de réfugié politique à condition de n'avoir aucune activité politique en France et de mener une «vie paisible», ce qu'effectivement les trois hommes qui viennent d'être arrêtés ont

Les années qui ont passé depuis les faits ne comptent pas pour les fichiers informatiques de Schengen tandis que, pour le gouvernement français, il semble que le statut de réfugié politique dont ils disposent compte pour du beurre. C'est cela le progrès, sinon la justice!

Lucienne PLAIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

ment dit, en fraction

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

### TRIBUNE

### Afrique du Sud

### N'EST PAS ÉTEINT

Une émeute ouvrière dans un centre sidérurgique au nord du Cap a éclaté la semaine dernière, en réponse à des licenciements. Une nouvelle fois la grève menace dans les mines d'or, là encore pour contrer la volonté des patrons d'accroître la productivité et de réduire les effectifs. La jeunesse n'est pas en reste : l'Université du Cap a été fermée pour calmer la fièvre des étudiants menacés d'être radiés faute d'avoir acquitté leurs droits d'inscription; des milliers de lycéens de Soweto ont défilé à Johannesburg pour protester contre le manque de matériel scolaire.

Ce regain d'agitation sociale, dans le même temps où des émeutes contre la vie chère ont éclaté au Zimbabwe, autre pays symbole de la libération du Sud de l'Afrique de la domination raciste blanche, rappelle que, l'ignoble apartheid disparu, la situation n'en reste pas moins explosive dans cette région du monde.

Ce sont les combats répétés et opiniâtres de la jeunesse et de la classe ouvrière noires qui ont abattu l'ancien régime. L'apartheid, mis en place dans les intérêts de la bourgeoisie blanche (et internationale), était devenu une gêne pour celle-là même. Alors, avec l'appui des puissances impérialistes américaines et européennes, y compris bien sûr la France, elle a pu se ménager une transition en douceur qui préserve l'essentiel de ses intérêts. Mais avec l'appui aussi des organisations radicales anti-apartheid. Tout le crédit acquis auprès des masses noires par l'ANC, le PC sud-africain ou encore la COSATU, principale centrale syndicale, et surtout Mandela, «le plus vieux prisonnier politique du monde », a été mis au service de cette transition soi-disant démocratique.

Sans même parler de donner le pouvoir aux masses, qui l'ont gagné pour lui, ne serait-ce que pour tenir les quelques promesses que Mandela avait faites – construction d'un million de logements, développement des réseaux d'eau potable et d'électricité dans les quartiers pauvres, un meilleur partage des richesses entre les communautés – il aurait fallu s'en prendre aux intérêts capitalistes. Mais ce dont l'ANC et le PC, pourchassés et clandestins, parlaient dans l'opposition, ils l'ont immédiatement oublié, une fois leur place faite dans les rangs des couches dirigeantes.

Au contraire, bien que l'agitation sociale n'ait guère cessé depuis l'accession au pouvoir de l'ANC, grâce à celui-ci les patrons sud-africains ont bénéficié d'une relative paix sociale. Ils ont mesuré l'avantage d'avoir, en plus de la répression policière – qui n'a pas disparu – un personnel politique ayant la confiance des plus larges masses pour leur imposer les « sacrifices nécessaires ». La reconnaissance de droits démocratiques à la majorité noire ne les a en rien affectés, tandis qu'ils pouvaient se féliciter des résultats de la réintégration de l'Afrique du Sud dans la communauté internationale, ce qui s'est traduit par la libéralisation des mouvements de capitaux et les privatisations. Enfin, le prestige de Mandela leur a surtout permis de mener plus d'affaires que jamais dans le reste de

l'Afrique

En revanche, le programme de reconstruction et de développement de cinq ans, promis par le nouveau régime, a été abandonné en cours de route. Près de 4 millions de travailleurs noirs sont encore en attente d'un logement décent. Le raccordement des foyers à l'électricité et à l'eau courante stagne. Les dettes accumulées par les plus pauvres, annulées au lendemain des élections, se sont reconstituées, alors même que les neuf dixièmes des habitants des townships ne peuvent payer les services publics. Chômage ou sous-emploi progressent rapidement, touchant plus du tiers de la population, plus de la moitié dans les quartiers pauvres. Même le «black business», malgré la reprise de quelques entreprises par des capitaux «noirs», marque le pas. Les entreprises se sont arraché les cadres noirs afin de se conformer aux nouvelles normes multiraciales. C'est bien loin d'offrir des débouchés suffisants.

Pourtant, la première préoccupation de Mandela est toujours de rassurer la bourgeoisie. Lors de l'ouverture de la session parlementaire, il a répété que la politique d'austérité sera maintenue et même renforcée : réduction des déficits publics à 3 % du PIB (l'Afrique du Sud n'a pas signé le traité de Maastricht, mais c'est devenu une sorte de norme internationale!) au prix de suppressions d'emplois publics; le contrôle des changes sera encore assoupli.

Et pour tenter de donner... le change à la population, Mandela a exhorté les entreprises privées à embaucher, ce qui ne coûte pas cher. Il a promis un « sommet pour l'emploi » cette année. La « discrimination positive », qui vise à donner la priorité à l'embauche aux Noirs, devrait être étendue au secteur privé. Mais même appliquée, cette mesure ne créera pas les emplois qui n'existent pas.

Sur le papier, la deuxième étape de la transition post-apartheid devrait se passer sans heurt. Le dauphin désigné de Mandela, Thabo Mbeki, devrait être le prochain président lors des élections de 1999, faute d'opposition crédible et même si en moins de quatre ans l'ANC a perdu bien du crédit auprès de la population pauvre. Mais le désintérêt croissant de la population envers ces élections, les critiques qui émanent des syndicats proches de l'ANC, qui reflètent sans doute le mécontentement de leur base, les manifestations et les mouvements actuels, montrent qu'il ne sera peut-être pas aussi facile que cela de contenir la colère des pauvres. Formés dans la lutte contre l'apartheid, combatifs, des centaines de milliers de jeunes et de travailleurs pourraient reprendre à leur compte, avec leurs propres moyens de lutte, les revendications que l'ANC s'est empressée de laisser au vestiaire dès son arrivée au pouvoir. Mais cette fois-ci, cela devra se faire en grande partie contre les partis qui ont incarné leurs espoirs de changement. A l'autre bout de l'Afrique les prolétaires ne sont pas dans une situation si différente de la nôtre.

M.C.

### Leur société

### <u>L'assassinat</u> <u>du préfet de Corse</u>

### VICTIME DU MILIEU?

« L'assassinat du représentant de l'État en Corse (...) est sans précédent dans notre histoire » a déclaré Chirac dès que fut connue la mort de Claude Erignac. « Sans précédent »? En ce qui concerne un préfet, sans doute. Mais pour d'autres représentants de l'État, ou des parlementaires, ce n'est pas vrai. On se souvient de l'assassinat de la député d'extrême-droite Yann Piat, dans le Var, et plus loin dans le temps de l'affaire De Broglie, ou encore du suicide particulièrement suspect du ministre Robert Boulin. Des précédents, il y en a eu donc, et liés à des affaires louches mettant en cause le milieu du grand banditisme, comme il est fort possible que ce soit le cas dans le meurtre du préfet de Corse.

Tant de politiciens se livrent couramment à des pratiques interdites par la loi, tant de tribunaux ont vu se succéder des affaires de factures de complaisance, où des maires par exemple ont partie liée avec des entreprises, parfois tout à fait bidon, que ce monde ne peut jouer la vertu outragée. Des fausses factures à la complicité avec des truands il y a un pas que certains ont franchi. Ainsi en Corse, des capitaux suspects provenant, semble-t-il, de la mafia italienne devaient servir à acheter l'excaserne de Bonifacio mise en vente par les pouvoirs publics, pour en faire une résidence hôtelière, et s'investir dans l'extension des machines à sous du casino d'Ajaccio. Cette extension avait été votée par le conseil municipal de la ville. Un vote libre, sans pression, sans cor-

Que ce soit en Italie, en France, dans le Var et sur la Côte d'Azur, en Corse ou ailleurs, le milieu du grand banditisme est souvent lié au milieu de la politique locale ou nationale. Tous les discours indignés n'y changeront pas grandchose. Cela fait partie du système.

Cependant il arrive parfois que des serviteurs de l'État, vertueux ou réputés tels, juges en Italie et en France, et peutêtre préfet en Corse, tombent « victimes du devoir ». Claude Erignac, le préfet assassiné, s'était opposé à la vente de la caserne de Bonifacio et à l'extension des machine à sous à Ajaccio. C'est peut-être cela qui lui a coûté la vie.

Nous ne savons évidemment pas plus que quiconque quels sont les commanditaires du crime. Mais un certain nombre de faits suggèrent une mise en scène. Le pistolet perdu près du cadavre par des assassins maladroits, mais qui ont quand même pris le temps d'effa-

cer leurs empreintes, ce pistolet volé à des gendarmes, et dont on a pris soin de ne pas limer le numéro, tout cela suggère que l'on veut orienter l'enquête dans une certaine direction. De même pour les lettres mystérieuses expédiées au journal Libération où des nationalistes, inconnus jusqu'alors dénoncent à l'avance des « actions (...) qui pourraient être menées (...) contre des représentants éminents de l'État colonial »

Est-ce le milieu qui veut détourner ainsi les soupçons sur les nationalistes? Les assassins sont-ils des nationalistes manipulés, ou en liaison avec le milieu? Ou des nationalistes radicaux opposés à des modérés? Pour le moment toutes ces hypothèses paraissent plausibles, ce qui soit dit en passant met en évidence toute l'ambiguïté du terrorisme des petites formations nationalistes, si facile à confondre avec des actes de bandits, et parfois avec des provocations.

Une fois mort, le préfet a rendu un dernier service à l'État, en donnant un prétexte à toutes les familles politiques pour faire l'union sacrée autour de sa mémoire. Lundi 9 février, à côté de Chirac prononçant les « fortes paroles » d'usage en ces circonstances, et d'ailleurs maintes fois répétées avant lui, il y avait tous les leaders politiques, Séguin, Robert Hue, le PS, etc. à la notable exception de Le Pen. En outre le ministère de l'Education nationale, dans un message « aux élèves des lycées et collèges » leur a demandé « d'observer une minute de silence » à la mémoire de Claude Erignac, « ce grand serviteur de l'État».

Serviteur de l'État? Oui sans conteste. Il faut tout de même dire que, pour Erignac comme pour tout autre préfet, cela signifiait surtout être au service des bourgeois. C'était lui qui tentait de réaliser le «plan Juppé» pour la Corse, plan repris par la gauche, et consistant pour l'essentiel à créer une zone franche. Le but étant d'attirer les patrons, et pour cela, comme toujours de leur faire des cadeaux. Diminution de la taxe professionnelle, des charges sociales et de l'impôt sur les sociétés, tout cela coûte 600 millions de francs par an à l'État sans apporter beaucoup d'emplois. A quoi s'ajoutent des mesures d'étalement des dettes des entreprises, des prêts très favorables, etc, etc. Le patronat local regrette donc Erignac qui « s'était totalement investi pour construire le développement économique de la Corse» selon les paroles du président de la chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud. Mais qu'il se rassure, celui qui remplacera le préfet disparu le vaudra certainement sur ce plan.

Quant à débarrasser la société corse et continentale des mafias et corruptions en tout genre et de leur emprise sur le milieu politicien, il faudra pour cela rien moins qu'une révolution sociale

André VICTOR

Crédit Lyonnais

### LES BANQUIERS DÉNONCENT LA CONVENTION COLLECTIVE

L'Association française des banques (AFB), syndicat patronal, vient de dénoncer la convention collective de son secteur, qui comprend les banques privées et les banques publiques, mais n'inclut ni les banques mutualistes (comme le Crédit Agricole ou le Crédit Mutuel) ni les Caisses d'Épargne.

Déjà fin octobre, l'AFB avait agité la menace d'une dénonciation, puis elle avait entamé une négociation avec les fédérations syndicales. Celles-ci a duré trois mois, et c'est le 3 février que l'AFB y a mis fin.

Le motif invoqué est que les fédérations syndicales voulaient discuter à la fois des 35 heures et de la modernisation de la convention. Les banquiers ne voulaient pas discuter des 35 heures. Cela leur a valu le soutien appuyé du baron Seillière, le nouveau président du CNPF.

En fait, les banquiers font comme tous les patrons qui, actuellement, cherchent à avoir les mains libres pour exploiter plus encore les travailleurs. En témoigne le communiqué du directeur du personnel du Crédit Lyonnais, qui se veut rassurant, en disant que «la banque souhaite une nouvelle convention collective», mais qui précise aussitôt : «C'est en revanche au sein de l'entreprise que devra se négocier la politique en matière de salaire, d'emploi et de temps de travail».

Bref, les banquiers veulent bien à la rigueur d'une vague convention collective, mais uniquement décorative. Ils considèrent que les quelques règles de la convention actuelle sont encore trop lourdes pour eux. Ils ne veulent plus du point bancaire, déterminé au niveau de la branche. Les salaires dans la banque sont (sauf pour les cadres) exprimés en points; et les décisions d'augmentation du point décidées par l'AFB s'appliquent à toutes les banques du secteur. À dire vrai, ce quiers en ont beaucoup pâti, puisque l'AFB, magnanime, nous avait accordé une hausse du point

Les banquiers ne veulent plus non plus des points d'ancienneté qui, même s'ils ne représentent que 0,5% de la masse salariale, constituent cependant pour beaucoup d'employés de banque le seul moyen d'obtenir une augmentation. Enfin, ce qui déplaît aussi aux banquiers, c'est l'article 49, qui, en cas de licenciements collectifs, donne quelques garanties aux anciens.

Ce n'est pas d'hier que les banquiers dénoncent à grands cris ce qu'ils appellent «l'archaïsme» de la convention collective. Pour eux, la modernité, le progrès, c'est d'agir comme bon leur semble, sans devoir observer aucune règle - si ce n'est les lois de la jungle. On peut remarquer au passage que ce sont les mêmes chantres du capitalisme qui ne sont nullement gênés de demander à l'État de renflouer leurs pertes, qui peuvent se chiffrer en dizaines de milliards de francs!

ce sont, en quatre ans 8 000 emplois que la direction du CL aura supprimés.

pressions sans cesse croissantes, s'appuyant sur la crainte du chômage et l'absence de réactions dans le personnel.

L'interfédérale syndicale (CGT, CFDT, FO, SNB/CGC, CFTC) appelle à une grève de 24 heures le 27 février. Face à la rapacité et à la morgue sans cesse croissantes des banquiers, cela peut être pour les travailleurs de banque une première occasion de montrer leur opposition, et de préparer la réaction que leurs patrons méritent.

#### Au Crédit Lyonnais, la dénonciation de la convention collective a pour l'instant plus provoqué d'interrogations que de colère. Et ce d'autant que, jusqu'à la fin 1999, la convention actuelle continuera de s'appliquer. Cependant, pour la plupart des travailleurs c'est bel et bien l'emploi qui est en jeu. Et ce d'autant plus que, à coups de plans dits «sociaux»,

Les banquiers exercent des

Correspondant LO

### Grands magasins parisiens

## LES EMPLOYÉS CONTRE LA FLEXIBILITÉ

Les salariés des grands magasins parisiens ont manifesté le 10 février à l'appel de la CGT et de la CFDT pour protester contre les projets de leurs patrons.

L'Union du commerce de centre-ville (UCV) qui regroupe le patronat des Monoprix-Prisunic, des grands magasins (Printemps, Galeries Lafayette) et des grandes surfaces comme la FNAC et Habitat, vient en effet de proposer de négocier sur la réduction du temps de travail des 40 000 employés de ce secteur.... en échange de l'accord des syndicats sur l'annualisation du temps de travail et surtout sur la modification des horaires et des jours d'ouver-

Les salariés de ce secteur ont vu les patrons leur imposer d'année en année des conditions de travail de plus en plus dures. Ils se sont

vu imposer jusqu'à 48 heures de travail par semaine surtout à l'approche des fêtes, le développement des semaines de travail de six jours : on leur a imposé de travailler jusqu'à 21 heures ou 22 heures, et le dimanche; les nouveaux embauchés se sont vu imposer des emplois à temps partiel, les patrons bénéficiant pour ceux-là de réductions de charges. Tant pis si avec les transports cela fait des journées folles pour les employés, c'est bon pour la santé des grands magasins, c'està-dire pour leurs bénéfices!

Maintenant, l'UCV veut profiter de la nouvelle loi sur les 35 heures pour obtenir encore plus en matière de flexibilité. Elle veut que tout ce qui a été imposé au coup par coup devienne la norme, et que les syndicats signent des accords prévoyant des horaires de travail calculés à l'année, avec des variations d'une semaine à l'autre en fonction de «l'activité commerciale». Elle veut le droit pour les

patrons de décider des amplitudes horaires, des semaines de six jours et des dimanches travaillés sans même avoir à demander de dérogation ou avoir à les payer en heures supplémentaires, en échange de semaines «courtes» ou de jours de congés supplémentaires donnés dans les périodes creuses.

Aux syndicats qui revendiquent le droit aux deux jours de repos consécutifs dont un dimanche, une réglementation du temps de travail limitant les heures d'ouverture des magasins et l'arrêt des horaires tardifs, le président de l'UCV a répondu qu'il avait lu l'exposé des motifs de la loi sur les 35 heures, constaté que le gouvernement souhaitait un aménagement du temps de travail et que «si les syndicats ne voulaient pas négocier, il faudra en tirer les conséquences». En clair, si les syndicats ne veulent pas discuter sur les bases des patrons, ceuxci sont prêts à dénoncer la convention collective!

Ce qui se passe dans les grands magasins parisiens est un exemple de ce que le patronat s'apprête à faire un peu partout. Le vice-président du CNPF a déjà annoncé que nombre de branches allaient revoir le contenu des conventions collectives pour «s'adapter» à la loi Aubry, c'est-à-dire pour en profiter. Ainsi, le patronat de l'industrie sucrière vient-il de déposer un préavis pour être en mesure de dénoncer la convention collective en avril prochain. Quant à l'UIC, qui regroupe le patronat de la chimie, elle refuse de faire des propositions salariales pour 1998, en arguant des «graves incertitudes créées par le projet de loi sur les 35 heures».

Les patrons ont visiblement entendu le message du gouvernement : les 35 heures à la sauce Jospin-Aubry, c'est bon pour les

Sylvie FRIEDMAN

#### **RÉUNIONS PUBLIQUES** avec les candidats Lutte Ouvrière aux prochaines

élections régionales • à ÉPINAL (Vosges) Vendredi 13 février à 20 h 30, salle Inter-Jeunes -7, rue

• à TONNERRE (Yonne) Vendredi 13 février à 20 h, salle du Caveau-Dolto, avec Alain WOLF

Charlet, avec Gérard NEIS

• à BAR-LE-DUC (Meuse) Vendredi 13 février à 20 h 30, Mairie de Bar-le-Duc - 12, rue Lapique, avec Pierre VARENNE

#### • à VILLENAUXE-la-GRANDE (Aube) Vendredi 13 février à 18h, salle de la Mairie (1<sup>er</sup> étage),

avec Pierre BISSEY

• à BELLEGARDEsur-VALSERINE (Ain) Samedi 14 février à 17h30. salle du commissariat -34, rue de la République, avec Yves PETIOT

• à PINEY (Aube) Mardi 17 février à 18h, salle de réunion polyvalente, avec Pierre BISSEY

• à BESANCON Jeudi 19 février à 20h. salle Battant, avec Christian **DRIANO** 

• à MULHOUSE-**BOURTZWILLER** Jeudi 19 février à 20 h 30, centre socio-culturel Pax – 54, rue de Soultz, avec

Françoise RUCH • à TROYES Vendredi 20 février à 18h, salle Jean-Jaurès, Bourse du travail, avec Pierre BISSEY

• à BELLEY (Ain) Vendredi 20 février à 19h, Maison des sociétés -98, rue de la République, avec Electre DRACOS

• à SAINT-DIE (Vosges) Vendredi 20 février à 20h30, salle de l'enseignement, place de l'Europe, avec Gérard NEIS

• à OYONNAX (Ain) Samedi 21 février à 17h30, centre culturel Aragon, place Georges-Pompidou, avec Yves PETIOT

• à CHAOURCE Lundi 23 février à 18h, salle de la Mairie, avec Pierre BISSEY

• à NANCY

Vendredi 27 février à 20h30, Palais des Congrès – rue du Grand-Rabbin-Hagenauer, avec Christiane NIMSGERN

• à BAR-sur-SEINE (Aube) Vendredi 27 février à 18h, salle de la Mairie, avec Pierre BISSEY

• à BOURGen-BRESSE (Ain) Samedi 28 février à 18h, centre Albert-Camus, salle Eluard – avenue Alsace-Lorraine, avec Yves PETIOT

### Dans le monde

### CHOMEURS Allemagne

Jeudi 5 février, 40 000 chômeurs au total ont manifesté dans 250 villes d'Allemagne. Le jour même, l'office de statistiques annonçait 4,8 millions de chômeurs, soit 12,6% de la population active (et 300 000 de plus qu'en décembre). En même temps, les députés se réunissaient pour discuter de menues mesures pour les chômeurs : en effet, le plan « travail pour tous » du ministre des Finances Waigel ne doit pas coûter, selon lui, un sou de dépenses supplémentaires sur le budget!

Si le mouvement a été ge dépasse les 20 %. moins suivi dans la Ruhr (qui se trouve en Rhénaniedu-Nord-Westphalie, l'État le plus peuplé d'Allemagne, 17,8 millions d'habitants, plus qu'en ex-RDA), en revanche les manifestations ont été plus importantes dans l'Est du pays, où le chôma-



Le mouvement des chômeurs en France a inspiré les chômeurs allemands. Ils ont occupé des agences locales de l'emploi, bloqué des routes, tenté parfois d'investir un hôtel de luxe (très aussi organisé des « soupes journées d'action de ce 4 000 F par mois (1 200

au chou » pour brocarder Kohl, dont le nom allemand signifie justement... chou.

Les comités locaux de chômeurs étaient soutenus par les syndicats et les Verts. La coordination syndicale des chômeurs a annoncé son gardé par la police). Ils ont intention de rééditer des

genre, chaque jour de publication des statistiques sur le nombre des chômeurs, jusqu'en septembre, date des prochaines élections législatives.

Les chômeurs allemands revendiquent un revenu mimimum d'au moins

marks, soit le double de l'équivalent du RMI allemand), les 35 heures tout de suite et un programme de réduction de la semaine de travail à 30 heures, et enfin un programme de créations d'emplois.

La colère des chômeurs allemands est d'autant plus vive que leur condition vient de s'aggraver le 1er janvier dernier. La durée d'indemnisation des plus âgés a été réduite. On les menace de la radiation en leur imposant de se présenter tous les trois mois à l'agence pour l'emploi munis de justificatifs de leur recherche d'emploi.

En attendant, les manifestations des chômeurs allemands ont fait savoir largement qu'outre-Rhin, il y a des travailleurs sans emploi qui doivent survivre avec à peine plus de 2000 F par mois. Quand on a retiré le loyer (1340 F), la carte de transport (285 F), il ne reste pas grand-chose pour vivre.

J.F.

### Bretagne

### Grande- LA POULE AUX ŒUFS D'OR DU TRANSMAN

le consortium LCR (London and Continental Railways) avait remporté le « marché du siècle » de l'après-privatisation des chemins de fer britanniques: la construction d'une laison grande vitesse entre le tunnel Transmanche et Londres. Aux termes de ce contrat, LCR s'était engagé à ce que, dans les six ans, les Eurostar cessent d'avoir à jouer les tortillards de campagne sur les cent derniers kilomètres de la liaison Paris-Londres.

Deux ans plus tard, le gouvernement travailliste de Tony Blair a dû finalement constater qu'en-dehors de troubles mais fructueuses opérations immobilières et des émoluments royaux versés à une ribambelle de parasites du monde des affaires, LCR n'a pas avancé les travaux d'un pouce.

Il y a bientôt deux ans que escroquerie aux dépens des fonds publics. Et pas par des margoulins de seconde zone : LCR cache des actionnaires qui ont pour nom Virgin, National Express (numéro un du transport par cars), Bechtel (géant américain du bâtiment) et... la SNCF en personne!

Vu la qualité des contrevenants, sans doute les choses en seraient-elles restées là et l'État aurait-il consenti un « coup de pouce » discret aux dépens des fonds publics, comme cela se fait pour bien d'autres « grands marchés » de ce type. Mais, loin de se plier à la loi du silence en vigueur dans ce domaine, il a fallu que LCR se paie en plus le luxe d'une campagne de presse pour exiger que le gouvernement passe de nouveau à la caisse, et pour la modique somme de 12 milliards de francs!

Peut-être LCR a-t-il tablé sur la servilité dont le gouver- le de ces actifs avait été esti-

ment preuve vis-à-vis du patronat. En tout cas, les dirigeants travaillistes ont eu finalement plus peur du scandale que de la City, jugeant qu'il leur serait difficile de faire avaler à l'électorat populaire un cadeau aussi flagrant au profit d'une bande de patrons aussi richissimes qu'incapables, au moment même ou la couverture sociale est mise à mal.

Voilà donc LCR sur la sellette et John Prescott, le vice-Premier ministre, sur le sentier de la guerre pour mettre en place une structure de remplacement pour qu'enfin soit construite la fameuse voie à grande vitesse. Mais c'est là que commencent les ennuis. Où sont passés les actifs cédés à LCR dans le cadre du marché conclu en 1996 et comment les récupérer?

A l'époque, la valeur tota-En clair, il s'agit d'une nement Blair a déjà fait large- mée à quelque 25 milliards de

londoniens, 50 hectares de terrains à bâtir à la limite du quartier des affaires, plus de six cent propriétés sur le trajet de la future voie rapide, la partie anglaise d'Eurostar, etc.

Or, grâce à un dédale de sociétés écran mises en place justement pour remplir cette rement dans le domaine fonction, et au jeu des lois et du secret commerciaux, le seul fait de remettre la main sur ces actifs exigera sans doute la plus longue série de procès de l'histoire commerciale britannique. Et dans ce domaine, les records de durée sont impressionnants – plus de vingt ans parfois. A moins de parvenir à un accord avec LCR, et donc aux dépens des fonds publics...

La solution, bien sûr, serait que Blair se résolve à employer les grands moyens comme bien des gouvernements anglais l'ont fait dans le passé, quand il s'agissait par

francs – gares et grands hôtels exemple d'exproprier des terrains occupés par des cités HLM – c'est-à-dire le recours aux réquisitions, qui permettent de court-circuiter les filandreuses procédures commerciales. Ce qui, du même coup, bien sûr, impliquerait que le projet soit repris entiè-

Mais il n'en est pas question. D'ores et déjà Prescott a pris son bâton de pélerin pour prospecter d'éventuels repreneurs et de nouveaux consortiums se sont formés dans l'espoir de reprendre une poule aux œufs d'or qui a déjà si bien profité aux confrères de LCR. Nul ne peut dire si Londres aura un jour sa liaison rapide avec l'Europe. Mais à défaut, les grandes entreprises auront bâti une voie rapide des caisses de l'État vers... leurs coffres-forts.

### Italie QUAND LES AVIONS DE CHASSE DESCENDENT LES TÉLÉPHÉRIQUES

d'hiver et tranche d'un coup d'aile le câble d'un téléphémètres plus bas entre les tôles ciel». tordues de la cabine. Tel est l'accident qui s'est produit le 3 février près de la petite station de Cavalese, dans les Dolomites italiennes, et qui a jugés dans leur pays, et le débouché sur un incident commandant de la base a diplomatique entre l'Italie et les États-Unis.

accident, on a pu apprendre que les militaires de la base aérienne américaine en question ont l'habitude de se com-

Un jet américain qui, en porter comme en pays pour cela surnommé « le tout cas d'être longue et les mètre de l'avion ou le fait que cours d'exercice, vole en rase- conquis. Les pilotes des avions mottes dans une vallée de de chasse étaient habitués à de montagne dédiée aux sports tels vols acrobatiques, faisant avec une totale inconscience du rase-mottes dans des valrique, et voilà vingt touristes lées peuplées, au mépris des qui trouvent une mort affreu- protestations des habitants se, écrasés une centaine de contre ces « cow-boys du

Les quatre pilotes incriminés dans ce vol meurtrier ont refusé de répondre aux juges italiens, déclarant désirer être commencé par les couvrir en déclarant qu'aucune erreur de Car à l'occasion de cet vol n'avait été faite. On a appris aussi que le capitaine responsable du vol avait déjà au lycée la réputation d'être une tête brûlée et avait été

fou»...

ment jugé aux États-Unis ou tenue autour de l'accident : on

responsabilités de se perdre Que l'équipage soit finale- dans la confusion déjà entreen Italie, l'enquête promet en invoque une panne de l'alti-



les cartes en possession du pilote n'auraient pas mentionné le téléphérique. Quant aux chefs de la base militaire, ils ont changé de tactique et, après leur attitude arrogante initiale, ils ont laissé leurs pilotes faire acte de contrition en adressant, un peu tard tout de même, une lettre d'excuses aux habitants de Cavalese et aux familles des victimes.

Mais est-ce que tout simplement, 53 ans après la guerre mondiale, il ne serait pas temps que les avions de chasse et leurs pilotes en quête d'émotions fortes cessent de jouer à la guerre au-dessus de la tête de la population?

A.F.

### UN PREMIER MINISTRE SOCIALISTE POUR FAIRE PATIENTER LES MASSES POPULAIRES

Le roi du Maroc Hassan II vient de décider que le nouveau gouvernement serait formé par Abderrahmane Youssoufi, premier secrétaire de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP). Au Maroc, il y a déjà eu des socialistes dans les gouvernements nommés par le roi mais un Premier ministre, c'est une... première.

Comme dans d'autres pays d'Afrique, l'alternance politique est à l'ordre du jour de la vie politique marocaine depuis 1992, mais il a fallu un peu de temps pour que le roi, qui règne sans partage depuis 1961, s'y décide.

En effet, si certaines émeutes de la faim il y a vingt ans ont pu suggérer au régime d'envisager une alternance politique, ce n'est qu'en 1992 que le roi, l'ami de l'État fran-

çais et des industriels du bâtiment, s'est prononcé en faveur du multipartisme cher à Mitterrand. Il a alors promis des élections législatives, dont les premières ont eu lieu en juin 1993. L'opposition y récupérait alors 95 des 222 sièges élus au suffrage universel. Mais le dernier tiers des sièges dépendait encore du vote de grands électeurs conservateurs, qui firent basculer une nouvelle fois la majorité à droite.

Les émeutes de Tanger au printemps 1996 ont donné une idée de l'opinion des masses populaires sur le régime, mais la partie électorale a été remise à novembre 1997. Elle fut précédée d'une révision des listes électorales qui révélèrent 50 % de fausses inscriptions. On changea le code électoral et on redécoupa les circonscriptions. Enfin, la Constitution fut refondue. En septembre 1996, il y eut un référendum Constitutionnel où l'USFP joua son rôle d'opposant loyal et appela à voter pour le «oui», qui l'emporta avec 10 millions

1998 6 Lune Ouvnere nº 1344 - 13 tevner 1998 • evilen 1998

de voix sur 12 millions d'électeurs inscrits.

La nouvelle Constitution imite la Constitution française et dote désormais le Maroc d'une Chambre des représentants où tous les députés sont élus au suffrage direct, et d'une Chambre des conseillers, équivalent du Sénat, élue au suffrage indirect. En février, un pacte fut signé entre le ministre de mettait des élections sans trucage tandis que les opposants s'engageaient à ne pas en contester les résultats. Cela n'empêcha pas les élections de novembre 1997 de se dérouler dans des conditions contestées puisque même le très modéré Parti de l'Indépendance (l'Istiqlal) a un temps envisagé d'appeler à l'annulation du scrutin.

Finalement, si la droite et le centre conservent les deux tiers des sièges, l'USFP est malgré tout arrivée en tête avec 18 % des voix, ce qui lui vaut maintenant de former le nouveau gouvernement.

ministre a été l'un des fonda- mistes, et aussi le problème de

née d'une scission du parti nationaliste de l'Istiqlal. Ancien compagnon de Ben Barka, assassiné en 1965 par les services secrets français et marocains, il a connu la prison au début des années soixante, puis l'exil, mais c'est un « socialiste » pour le moins modéré puisque, depuis 1980, il est partisan de négocier avec le palais royal la participation de l'Intérieur, Driss Basri, qui pro- son parti aux affaires du gouvernement. Même si les faits semblent maintenant lui donner raison, il semble que l'on reste sceptique dans les rangs de la jeunesse de son parti au point qu'il vient de lui interdire de publier son organe de

Pour ce qui est de son gouvernement, sa liberté est pour le moins surveillée : le roi lui a imposé de garder comme ministre de l'Intérieur Driss Basri, «premier flic du pays» depuis quinze ans. Parmi les problèmes que le nouveau gouvernement devra gérer, il y a le chômage qui frappe la jeunes-Le nouveau Premier se, le développement des isla-

l'autonomie du Sahara occidental qui pourrait faire l'objet d'un référendum dans les mois à venir. Enfin, autre « mission impossible », le nouveau Premier ministre est chargé par le roi de rien moins que réduire les inégalités sociales en privilégiant la lutte contre la pauvreté. Mais comment y parvenir sans s'attaquer radicalement aux possédants et à l'oligarchie dirigeante, ainsi qu'aux multinationales françaises, qui prospèrent depuis des dizaines d'années en accaparant l'essentiel de la richesse?

Tandis que les classes laborieuses voient leurs conditions de vie se dégrader continuellement et leur sort dépendre aujourd'hui encore d'une bonne ou d'une mauvaise récolte, le véritable rôle assigné par le roi au Premier ministre socialiste du Maroc n'est pas de mettre fin à la misère et à l'inégalité sociale. Il est de faire prendre patience aux masses pendant que les riches et les multinationales vont continuer de s'enrichir sur leur dos.

Jacques FONTENOY

COMATEC Paris

### MALGRÉ LES PRESSIONS, LA GREVE CONTINUE

Intransigeance, intervention de la police, plaintes auprès des tribunaux et convocations des grévistes au commissariat, l'entreprise de nettoyage de la RATP, la COMATEC, a accentué la pression sur les 200 à 230 travailleurs en grève depuis le 6

Jeudi 5 février d'abord, l'intersyndicale CNT-FO-CFDT était convoquée à une réunion à la demande du médiateur. Les représentants de la COMATEC ont fait mine d'y venir seulement parce qu'ils y étaient obligés, et pour répondre pratiquement non à toutes les demandes des grévistes. Méfiants, ceuxci n'attendaient rien de cette réunion, ils n'ont donc pas été surpris.

Dans la nuit du jeudi au vendredi 6 février, la COMATEC, qui n'avait «pas vu» au début du mouvement qu'un gréviste avait été menacé à l'aide d'un couteau, qu'un autre avait été maintenu les mains attachées avec un sac poubelle, s'est plainte que des non-grévistes auraient été «agressés» dans la nuit et a saisi les tribunaux d'une demande d'expulsion de l'enceinte du métro pour treize salariés.

A l'aube du 6 février, plusieurs dizaines de policiers, de membres des GPRS de la RATP ainsi que plusieurs cadres ont protégé le nettoyage de la salle où se trouve le point de ralliement des grévistes. L'un de ceux-ci a été frappé par un policier tandis que d'autres disaient aux grévistes de «retourner dans leur pays!». Enfin, le soir, une manifestation d'une centaine de personnes, à l'appel de l'union régionale CNT, envahissait le siège de la RATP pour dénoncer la complicité de celle-ci avec la direction de la COMA-TEC. Travailleurs en grève et syndicalistes venus les soutenir, tout le monde fut embarqué par la police!

Au Tribunal, la plainte de la COMATEC a été examinée les 9 et 10 février, sans qu'elle réussisse à prouver son accusation, contre les grévistes, de salir volontairement les couloirs du métro après le passage des nongrévistes. Le verdict sur sa demande d'expulsion des grévistes de l'enceinte du métro devait être rendu le 12 février mais quel qu'il soit, les grévistes étaient déterminés à poursuivre leur mouvement.

### SNCF Limoges

### COUP DE COLÈRE **AU SERVICE INTÉRIEUR**

Au «service intérieur» de avancement possible. la SNCF à Limoges, 36 cheminots, la plupart en 3x8, entrent et sortent les locomotives de l'atelier, font les pleins de gazole, relèvent les bandes graphiques et autres tâches de préparation des locomotives.

Les revendications étaient posées depuis longtemps : les effectifs sont insuffisants, en particulier pour la période des congés; les salaires sont bas et, pour les plus anciens d'entre nous, bloqués sans

Après avoir envahi la réunion des délégués du personnel, la grève a été décidée pour jeudi 5 février à midi. Elle a été suivie à 100%, revotée chaque jour à l'assemblée générale où les décisions étaient prises et les piquets de grève organisés.

Mardi 10 février finalement, la direction s'engageait à combler le manque de personnel par trois mutations et une embauche, et du point de vue salarial, débloquait

quelques niveaux et qualifications. Nous avons décidé alors de reprendre le travail tous ensemble.

Les retenues ne doivent pas excéder deux jours, (pour six jours de grève). C'est bien le moins, car c'est bien la direction qui est responsable : travailler dans des conditions difficiles, dehors par tous les temps, pour des bas salaires, les cheminots en ont ras-le-bol.

**Correspondant LO** 

### Tri postal Bordeaux-Bègles

### UNE NOUVELLE GRÈVE

Depuis le 2 février, une lutte a été entamée au centre de tri de Bordeaux-Bègles, dans les brigades de nuit, pour s'opposer à la suppression de 40 emplois titulaires et d'une vingtaine de postes de contractuels.

C'est le troisième mouvement contre la diminution des effectifs en quatre mois.

La direction prend prétexte pour justifier les diminutions de personnel de l'installation d'une nouvelle machine automatique de tri du courrier, la TOP (Trieuse d'objets plats). Mais c'est une politique générale à La Poste avec tout ce que

cela implique : multiplication des contrats à statut précaire, augmentation de la charge de travail et volonté de bouleverser notre vie personnelle en fonction des nécessités de l'arrivée du courrier.

Contrairement à ce qu'espérait la direction de La Poste, la grève depuis 8 jours ne faiblit pas. Un premier recul a été obtenu : la direction a déjà transformé les vingt postes de contractuels qu'elle ne voulait pas renouveler en contrat à durée indéterminée de 30 heures. Mais ça ne fait pas le compte. Le mouvement se poursuit, avec le soutien des

contractuels, contre la suppression de 40 emplois de titu-

Mardi 10 février, l'assemblée générale a décidé de faire monter la pression d'un cran en décidant d'occuper les locaux et d'interdire à des nongrévistes de continuer de travailler.

La Poste et le gouvernement se comportent en licencieurs comme le patronat, mais au centre de tri de Bordeaux-Bègles les postiers sont bien décidés à leur montrer qu'ils ne sont pas d'accord.

**Correspondant LO** 

### Caisse d'Assurance Vieillesse Paris 19e

### LA DIRECTION,

Mise au courant par la préfecture de police de la venue du comité de chômeurs CGT du 19e arrondissement de Paris, la direction de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse a organisé un véritable état de siège, jeudi 5 février.

À 10 heures, elle a donné l'ordre à la sécurité de boucler toutes les entrées et sorties de l'organisme et posté agents de sécurité et police en grand nombre devant les grilles. Un agent de sécurité a indiqué à toutes les per-

sonnes extérieures qui voulaient entrer, en l'occurrence les assurés sociaux, qu'il leur fallait revenir le lendemain. À l'intérieur, c'est par la messagerie interne qu'elle a informé le personnel de la CNAV de l'impossibilité de sortir de l'organisme pendant les heures de repas.

Pourquoi un tel déploiement de forces?

En fait, ce jeudi-là s'est tenu le Conseil d'administration de la CNAV avec notamment à l'ordre du

jour le vote du budget 1998. Celui-ci prévoyait 70 suppressions de postes pour l'année (il faut dire aussi qu'en dix ans c'est 1000 postes qui ont été supprimés à la CNAV). Quant aux chômeurs, ils sont venus distribuer un tract et voulaient débattre avec les salariés de la CNAV pour dénoncer cette situation.

À la Caisse d'Allocations Familiales de Champigny, le même scénario s'était déroulé. Le 20 janvier, la police accompagnée des agents de direction avait filtré les portes d'entrée, par peur que les chômeurs envahissent les guichets.

Là aussi, les chômeurs ont voulu s'exprimer, discuter et débattre avec les salariés de la situation sociale catastrophique et du chômage. Dans toutes les branches de la Sécurité sociale (maladie, famille, vieillesse) ce sont des milliers de postes qui ont été supprimés alors que ce n'est pas le travail qui manque. Pourtant les salariés de la

Sécurité sociale ne cessent de réclamer de l'embauche pour mieux servir les assu-

Cette situation est scandaleuse et aberrante, les salariés réclament de l'embauche, les chômeurs réclament du travail et la direction supprime des emplois.

Voilà la situation qui prévaut à la Sécurité sociale comme dans la plupart des services publics.

Correspondant LO

ETS Chausson Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

### LES TRAVAILLEURS COMMENCENT À PERDRE PATIENG

Jeudi 5 février, plus de 400 travailleurs de l'usine ETG Chausson de Gennevilliers, filiale du groupe Renault, qui compte près de 1000 salariés, ont envahi la Direction des Achats Renault, à côté du siège à Boulogne-Billancourt. Les travailleurs d'ETG Chausson veulent montrer ainsi leur détermination pour obtenir de Renault et du gouvernement des garanties pour qu'aucun salarié ne se retrouve à l'ANPE.

#### La résistance face aux plans de fermeture

En effet, Renault se prépare, sans le dire ouvertement, à fermer l'entreprise et à liquider à plus ou moins brève échéance tous les emplois. Dans ce qui fut la société des usines Chausson, les usines ont été fermées ainsi les unes après les autres par les actionnaires d'alors : Renault et Peugeot. Aujourd'hui, Renault reste seul patron de la seule usine restante, celle de Gennevilliers, mais exactement avec la même politique vis-à-vis du personnel. Renault en effet a mis en route en juillet dernier un plan de 358 suppressions d'emplois et il a fallu plusieurs mois de conflits, marqués par deux grèves totales, fin juillet et fin novembre 1997, ainsi que plusieurs manifestations pour obtenir l'engagement que des travailleurs ne soient pas purement et simplement envoyés au chômage et pour que les salaires du personnel soient préservés.

Renault s'était pourtant engagé en 1995, dans le cadre du Creil, dans un accord parrainé par deux gouvernements successifs, à ne pas procéder à des licenciements secs. Les directions de Renault et Peugeot ont obtenu en contrepartie de cet engagement la suppression de leurs dettes vis-à-vis des organismes publics.

Or voilà que Renault, avec ce plan mis en route en 1997 mais aussi avec le chômage massif imposé pendant toute l'année aux travailleurs de SCO, ex-câblage de l'usine de Creil, renie ses engagements. C'est d'autant plus choquant que Renault est une des plus grandes entreprises du pays, une des plus riches aussi. Les travailleurs d'ETG Chausson n'acceptent pas que Renault se prépare à les jeter à la rue. Le même sort étant réservé à l'évidence aux salariés de SCO. Mais ils exigent du gouvernement de prendre aussi sa part de responsabilité.

Le 27 novembre dernier, les travaileurs avaient écrit dans ce sens à Jospin, au ministre de l'Industrie et à celui du Travail et de l'Emploi. Pour être sûr que le message arrive, il y avait eu une manifestation «surprise», le 18 décembre dernier, à l'issue de laquelle une délégation avait été reçue à Matignon et au ministère de l'Économie, ces gens-là promettant une réponse rapide. Depuis lors, il n'y en a eu aucu-

#### «Visite» à la direction de Renault

Aussi, les travailleurs ont-ils décidé de se rappeler au souvenir de la direction de Renault et du gouvernement, le jeudi 5 février. Ce jour-là, l'ambiance était assez chaude. Après être partis de l'usine à 12h15 et s'être débarrassés de deux «renseignements généraux » dans le règlement judiciaire Chausson métro, les travailleurs arrivèrent et de la fermeture de l'usine de en force devant la porte de la Direction des Achats Renault qui ne résista pas très longtemps. Quelques hauts cadres se montrèrent effrayés par les quelques dégâts occasionnés : il est vrai qu'il avait fallu ouvrir la porte d'une façon un peu musclée... En revanche, des employés venus aux nouvelles ne s'effravèrent pas du tout, au contraire. Comme le dit elle-même une employée : «Là-haut, ils enfoncent le peuple, c'est normal qu'il se révolte». Les employés de Renault savent bien, en effet, que eux aussi peuvent être un jour licenciés : Renault n'en est pas, pour eux non plus, à son premier plan.

> Devant l'occupation des locaux, la direction accepta immédiatement de recevoir une

délégation. Pendant ce temps les tracts étaient distribués et les discussions allaient bon train avec les employés qui manifestaient leur solidarité.

Les travailleurs exigèrent ensuite, et obtinrent, qu'une délégation soit reçue par le souspréfet. Il s'agissait en effet d'exiger de l'État qu'il respecte ses engagements de 1995. Pour ETG Chausson, comme pour les chômeurs et pour Renault-Vilvorde, alors qu'il dit que le chômage est sa priorité, le gouvernement de Jospin ne tient ses promesses que vis-à-vis des patrons. On voit que Jospin n'est pas prêt à lever le petit doigt, de lui-même, pour empêcher que mille salariés se retrouvent au chômage.

Les ouvriers d'ETG Chausson sont déterminés à tout faire pour se faire entendre et d'honneur. Les travailleurs exi-

pour qu'aucun des travailleurs ne se retrouve à l'ANPE. Il s'agit d'obtenir que ceux qui ont l'âge de partir à la préretraite puissent le faire et que ceux qui n'ont pas l'âge requis puissent trouver à Renault un emploi qui leur conviennent.

#### Déroute chez les huiles de Chausson

L'occupation de la Direction des Achats ne fut levée qu'après avoir obtenu l'assurance que les CRS soient partis. Renforcés par la réussite de l'opération où ils avaient fait coup double vis-àvis de l'État et de Renault, le retour à l'usine fut enthousiaste. Mais une fois rentrés dans l'usine, les travailleurs n'en avaient pas fini de régler leurs comptes, avec la direction de Chausson cette fois, qui avait accordé des bons de sortie aux non-grévistes pour que l'aprèsmidi leur soit payée.

Le directeur fut pris à partie et, excédé, il répondit par... un bras gèrent aussitôt des excuses pour le lendemain à l'assemblée générale et effectivement, le lendemain, à l'assemblée de 6h30 il fut décidé de ne pas prendre le travail tant qu'il n'y aurait pas d'excuses du directeur. À 7h30 le direction recut alors une délégation pour se livrer de nouveau à des provocations, verbales cette fois. La colère monta d'un cran et nous avons déferlé dans les bureaux de la direction du personnel où les directeurs s'enfuirent précipitamment.

Occupation des Achats Renault par ETG Chausson

Finalement nous avons obtenu satisfaction: des excuses et la journée payée! Toutes ces démonstrations réussies ont renforcé le moral et la détermination. Les travailleurs d'ETG Chausson sont décidés à remuer tout ce qu'il faudra pour ne pas être un nouveau Vilvorde.

Tant qu'aucun engagement ne sera pris pour qu'aucun travailleur ne se retrouve sur le carreau, ces messieurs du gouvernement et de la direction de Renault entendront parler des travailleurS de l'usine de Gennevilliers!

Correspondant LO

### Air France Vilgénis (Région parisienne)

### LA DIRECTION ET GAYSSOT ORGANISENT LA FILIALISATION

Au Centre de formation des dégradation de leurs conditions d'Air France-Orly et Roissy, France-Vilgénis, dans la banlieue sud de Paris, à une centaine, les travailleurs de l'entretien des simulateurs de vol ont tous décidé de se mettre en grève illimitée le 5 février. Leurs camarades du service correspondant de l'ex-Air Inter ont fait de même à Paray-Vieille-Poste, sur la zone de l'aéroport d'Orly.

Ces travailleurs refusent d'être filialisés et donc de perdre leur statut de personnel Air France, avec peut-être une dégradation de leurs conditions d'emploi, voire des licenciements à la clé, et donc de perdre leur statut de personnel Air France, avec peut-être une

considérer cette filialisation le gouvernement. comme acquise, puisque depuis deux ans elle fait diriger ce secteur par un haut cadre... employé par Thomson, une société qui devrait être privatisée et qui lorgne sur ce pan d'Air France.

Le ministre des Transports et dirigeant du PCF, Jean-Claude Gayssot, a fait savoir aux travailleurs de Vilgénis et de Paray-Vieille-Poste qu'il n'avait nulle intention de s'opposer à cette filialisation. C'est pourquoi les grévistes de ce secteur sont venus en nombre diffuser un tract aux travailleurs des secteurs ouvriers

personnels naviguants tech- d'emploi, voire des licencie- afin d'en appeler à leur souniques (les pilotes) d'Air ments à la clé. La direction tien contre le mauvais coup d'Air France, elle, semble que préparent la direction et

Le fait n'a guère surpris les travailleurs d'Air France qui savent que le ministre des Transports a donné son feu vert à la privatisation de la compagnie. Dans tout Air France, nous avons de bonnes raisons de nous sentir solidaires de nos camarades de Vilgénis et de Paray-Vieille-Poste: c'est tous les travailleurs d'Air France que menace la direction, appuyée par le gouvernement, et qui devront se serrer les coudes pour les faire reculer.

**Correspondant LO** 

### Equipement

Mardi 27 janvier, plusieurs milliers d'agents de l'Équipement ont manifesté dans les rues de Paris à l'appel des syndicats CGT, FO, CFDT et Autonomes. Les manifestants, venus de tous les départements, exprimaient leur mécontentement face aux différents projets du ministère, qui vont tous à l'encontre des besoins des travailleurs et des missions de service public.

Déjà, en septembre, le ministre Jean-Claude Gayssot avait annoncé plus de mille suppressions d'emplois pour 1998 pour l'ensemble du ministère; puis il confirmait les objectifs d'un projet intitulé «France Routes», décidé sous son prédécesseur Bernard Pons.

Outre les suppressions d'emplois, c'est ce projet qui inquiète le plus les agents, surtout ceux qui travaillent sur les routes. Il serait question de rassembler le réseau routier national et

les autoroutes, concédées et non concédées, dans un même établissement public industriel et commercial (EPIC), ce qui conduirait à plus ou moins long terme à la privatisation de tout l'entretien routier et à l'extension du réseau privé, donc payant.

Pendant la manifestation, trois délégations intersyndicales devaient être reçues aux ministères de l'Équipement, de l'Environnement et à Matignon. Aucun des ministres n'a daigné se déplacer. Les syndicalistes durent se contenter des sous-fifres.

Notons que la CGT a décidé pour appuyer la délégation d'occuper le hall du ministère de Dominique Voynet, à l'Environnement, alors qu'elle ne proposait rien en direction de celui de Jean-Claude Gayssot, à l'Équipement. Ledit ministère était d'ailleurs bien gardé par une

La manifestation de l'Équipement à Paris le 27 janvier 1998. Les CRS protégeant le ministère de l'Équipement (Gayssot). Mais ils avaient oublié de protéger le ministère de Voynet.

centaine de CRS... et un service d'ordre syndical qui dissuadaient toute approche des lieux.

La manifestation n'a bien sûr pas suffi à faire aboutir nos revendications, mais elle a déjà bien mis en évidence qu'il n'y a rien à attendre d'un Gayssot, pas plus que d'un Jospin ou d'une Voynet et qu'il ne faudra compter que sur la mobilisation de tous.

Correspondant LO

### GEMS Buc (Yvelines)

### 4 JOURS DE GRÈVES AU CENTRE D'APPEL EUROPÉEN

Alors que les 395 suppressions de postes du plan social en cours, décidées en novembre 1997, vont être nominalement annoncées dans les jours qui viennent, la direction de GEMS (General Electric Medical System) réfléchit déjà aux prochaines. Elle envisage maintenant le transfert en Grande-Bretagne du centre d'appel européen, qui gère les appels téléphoniques provenant des radiologues en panne qui demandent l'intervention d'un technicien de maintenance. En apprenant cela, la trentaine de salariés du service s'est mise en grève.

Cette grève a été une surprise pour les salariés, car ce secteur a peu de contact avec le reste de l'entreprise. La journée de travail se passe avec un casque sur les oreilles, micro devant la bouche, et une tension nerveuse permanente due aux appels continuels plus ou moins houleux des clients : cela limite les contacts avec le reste du personnel. Seuls les temps de pause le permettraient mais ils sont largement utilisés pour faire le vide pendant quelques instants.

La hiérarchie du secteur aussi a été surprise. Elle a dû abandonner précipitamment un séminaire dans les Alpes et ses skis, pour rentrer de toute urgence à Buc, d'autant qu'il s'agit le résultat majeur de cette grève.

de la première grève de ce service et de la plupart des salariés qui le composent.

Devant le tollé provoqué par son insinuation accusant les grévistes d'avoir modifié les plannings informatiques, la hiérarchie a dû faire marche arrière et se montrer plus clémente en essayant d'argumenter : le transfert ne serait qu'une étude comme il y en a en permanence dans l'entreprise, et le personnel en serait informé avant toute décision. Évidemment, cela ne convainquit personne car une partie du planning de transfert est déjà réalisé.

Pour faire bonne figure auprès de la clientèle, la direction a remplacé les grévistes par des cadres du secteur, et ceux-ci ont expliqué les perturbations actuelles par des problèmes de logiciel. Ce qui créa une fois de plus l'indignation des grévistes mais fut vite contrebalancé par l'amusement en voyant la situation réservée à ces messieurs.

Après trois jours et demi de grève, et plusieurs rencontres avec la direction, les grévistes ont voté la reprise du travail, la direction s'engageant à ouvrir des négociations avec les syndicats. Elle ne retiendrait qu'un jour sur la paye.

Même si le résultat est modeste, c'est le sentiment d'avoir fait quelque chose ensemble et pour la première fois qui est apprécié comme

### Dans l'Isère

### **FERMETURE** DE SUPERPHENIX. **AUX FRAIS DES TRAVAILLEURS?**

Vendredi 6 février, plusieurs centaines de personnes (travailleurs du site, EDF ou autres, sous-traitants et personnes concernés) se sont rassemblées à Morestel, dans le Nord-Isère, pour entendre Jean-Pierre Aubert, le médiateur nommé par le gouvernement Jospin, présenter un rapport sur les reconversions qui interviendront suite à la fermeture progressive de la centrale Superphénix.

Cette assemblée, estimant que ce médiateur ne répondait pas à leurs préoccupations et lui reprochant ne pas vouloir leur faire connaître le contenu du rapport qu'il remettait au Premier ministre, l'ont bloqué pendant plusieurs heures. M. Aubert a fait mel à la police nour se libérer. Dans les heurts qui suivirent, deux travailleurs furent blessés. L'un d'eux était encore hospitalisé lundi 9 février pour des problèmes de vertèbres.

Il faut dire que la fermeture d'un site qui emploie plusieurs centaines de travailleurs directement et qui en fait vivre indirectement d'autres centaines, dans une région touchée tout autant qu'ailleurs par le chômage, est un coup très dur pour la popula-

Selon un militant CGT de la centrale. qui parle d'un «Vilvorde du nucléaire», des licenciements sont déjà intervenus dans les mois qui ont suivi l'annonce, en juin 1997. d'une éventuelles fermeture : ce que l'EDF appelle des «contrats chantiers» n'ayant pas été renouvelés, 250 suppressions d'emplois ont eu lieu dans des entreprises prestataires de services pour EDF. Et dans les semaines qui s'ouvrent, il v aura 250 nouveaux licenciements dans de telles entreprises et 250 suppressions d'emplois parmi le personnel EDF. Cela se traduira pour ces derniers par des mutations. Mutations qui ne seront pas des solutions pour ceux installés dans la région et dont les conjoints occupent des emplois.

Une commune comme celle de la Tourdu-Pin, sous-préfecture du Nord-Isère, tire environ 15% de recettes des taxes professionnelles payées par les entreprises du site de Creys-Malville, soit autour de 1,5 million de francs pour une année. Cette «bouffée d'oxygène», selon l'expression du maire de cette ville, va diminuer d'année en année suite à la fermeture de la centrale. Bien sûr, le gouvernement a annoncé qu'il épongera les dettes au moment du lancement de Superphénix, s'étaient endettées pour investir dans des équipement sociaux. Elles perdront aussi des recettes si les licenciés quittent la région. À la Tour-du-Pin, ce sont environ cinquante familles de travailleurs de l'EDF et d'entreprises sous-traitantes qui occupent ou possèdent des habitations, et donc y sont consommateurs et y paient des impôts.

Indépendamment de ce que l'on peut penser du nucléaire et de la fermeture de Superphénix, il n'y a aucune raison que ce soient les travailleurs qui fassent les frais de décisions prises sans leur avis dans les années 1970. Ils ne peuvent compter que sur leurs luttes, y compris face à un gouvernement de gauche qui a montré, dans la journée de vendredi, qu'il traitait les travailleurs comme les chômeurs : avec la

Correspondant LO

### Arnaques à l'emploi LES PIRES ARNAQUEURS COURENT TOUJOURS

Plusieurs arnaques à l'emploi ont été révélées récemment. Il s'agissait de sociétés qui. souvent par le biais d'annonces dans des journaux gratuits, exploitaient la plupart du temps des jeunes à la recherche d'un emploi. Des formations, payantes, leur étaient proposées, avec promesse à la clef d'un diplôme, voire d'une embauche, et en fait les candidats à l'emploi se sont juste retrouvés avec quelques milliers de francs en moins, les sociétés en question s'étant évanouies dans la nature, une fois leurs clients plumés.

Le procédé n'est pas nouveau, mais avec le

développement du chômage il a certainement pris une ampleur nouvelle. Et si pour une fois ce ne sont plus les victimes mais les arnaqueurs qui paient, tant mieux. La seule chose regrettable en ce domaine est sans doute que les professionnels de l'arnaque à l'emploi, les politiciens qui promettent 750000 emplois-jeunes et n'en embauchent que moins de 50 000, les ministres, députés, les pires bateleurs et bonimenteurs en la matière, eux, continuent à servir toute tranquillité!

N.M.

### France Télécom

Lors de sa présentation aux cadres des nouvelles priorités pour l'année 1998, le 16 décembre. Michel Bon. le PDG de France Télécom, les a définies sous le titre «Le client au pouvoir» : «Dans quinze jours, nous changeons de maître. Depuis plus de cent ans qu'il y a du téléphone en France, celui-ci a eu bien des maîtres, les ministres, les postiers, les ingénieurs, que sais-je encore? Dans 15 jours, tout deviendra clair, nous n'aurons plus qu'un seul maître, le client. En choisissant de s'adresser à France Télécom ou à l'un de nos concurrents, il détiendra un droit de vie ou de mort sur notre entreprise... Pouvonsnous imaginer qu'avec ce nouveau maître, nous allons pouvoir continuer à vivre comme avant et changer le moins possible? Sûrement pas... Ce que nous avons fait ensemble depuis deux ans n'était qu'un échauffement. Maintenant commence la course.

Et de se féliciter : «France Télécom n'est plus l'entreprise incertaine de son avenir qui m'a accueilli à la fin de 1995. En deux ans, elle en a fait plus qu'elle ne s'en croyait capable». En bref, dites-moi merci! Quant au «client», eh bien cela dépend de qui il s'agit, car pour le particulier cela s'est traduit surtout par une augmentation de l'abonnement et des communications locales. Les baisses de tarifs touchent surtout les entreprises, au travers des baisses des communications nationales et internationales. sans que France Télécom voie ses bénéfices baisser, avec au 1er semestre 1997, plus de 9 milliards de bénéfices, celui de toute l'année n'étant pas encore connu.

et le rythme s'accélère»!

#### Des conditions de travail qui se dégradent

Le PDG a développé ses objectifs: «Dépasser 9% de croissance en minutes en 1998 avec, entre autres, des emplois là où ils sont le plus utiles».

Après 22000 «déploiements d'emplois» pour les agents en deux ans sur des services différents, souvent avec des mutations d'office suite à des suppressions de services, il envisage encore 8000 «déploiements» au moins en 1998, dont 2000 cadres.

Depuis deux ans, bien avant l'ouverture du capital de France Télécom, dans la plupart des services c'est la grande valse : concentration des services de maintenance des installations techniques avec de plus en plus d'installations à entretenir, avec des déplacements, surtout en province, de plus en plus

### POUR LE PDG,, LA RENTABILITÉ AVANT TOUT!

longs pour couvrir des zones géographiques de plus en plus larges et surtout avec de moins en moins d'agents à chaque réorganisation, d'où ces «déploiements». D'ores et déjà, France Télécom prévoit une nouvelle concentration des services techniques avec, au lieu de Centres Permanents d'Exploitation Principaux qui supervisent les autocommutateurs, seulement 12 centres de supervision: ainsi, la zone dite «Grand Sud-Ouest» aurait deux centres, un à Bordeaux, l'autre à Toulouse pour superviser une zone allant de Poitiers à Montpellier... Bref un Sud-Ouest agrandi au Sud/Sud-

De plus, avec la mise en place d'un départ en préretraite à 55 ans, il y a eu en deux ans de l'ordre de 12 000 suppressions d'emplois. Voilà surtout la priorité de Michel Bon et c'est cela qu'il voudrait nous faire accepter sous prétexte de

Autre illustration: la direction de la Branche Réseaux (commutation et transmission) vient d'annoncer que le temps de travail hebdomadaire sera désormais compté sur une plage horaire allant de 6h du matin le lundi à 24h le samedi suivant, les agents devant être flexibles sur cet horaire-là en fonction des nécessités du service.

Dans certains centres comme les Centres de Renseignements (le 12) ou les Centres Internationaux par Opérateurs, elle envisage de banaliser le travail du dimanche en l'intégrant dans le temps de travail hebdomadaire, ce qui supprimerait s'en moque souvent, quitte à perdre

la compensation double qui existe actuellement pour les heures faites les dimanches.

#### France Télécom ne respecte pas la législation...

Dans un nombre de services d'ailleurs de plus en plus important, France Télécom fait appel à des CDD pour remplacer le personnel muté dans d'autres services ou parti en retraite.

Mais la législation (qui sert d'alibi pourtant à la direction pour justifier les remises en cause de compensations comme pour les travaux en heures non ouvrables), elle un procès quand un agent attaque aux prud'hommes.

Ainsi, au Centre International par Opérateurs de Bagnolet, la direction avait embauché en 1997 plusieurs agents en CDD, dont au moins deux avec une qualification inférieure au poste occupé. Elle vient d'être condamnée par le tribunal des prud'hommes de Bobigny à payer la différence de salaires, soit plus de 14000F correspondant à plus de huit mois de travail, à la requalification du contrat de CDD en CDI, avec plus de 8000F de dommages et intérêts et pour rupture abusive de contrat. Mais surtout, dès qu'elle a su qu'un agent avait osé porter plainte aux prud'hommes, elle a requalifié tous les contrats du centre de CDD en CDI, ce qui a été ressenti par l'ensemble du personnel comme une première victoire.

Cela n'empêche pas d'autres directeurs de continuer, comme celui de Lille, à être en infraction avec la législation avec des contrats CDD à temps partiel. Car la direction, globalement, s'ingénie à faire pression sur le personnel encore fonctionnaire pour qu'il accepte de voir ses conditions se détériorer.

### ... et pour faire encore plus d'économies, elle supprime des services

Pour se débarrasser d'activités périphériques, France Télécom fait appel de plus en plus à des entreprises de sous-traitance. Elle vient ainsi d'annoncer qu'elle avait ouvert une offre pour son parc automobile de 48 000 véhicules. Elle veut, de cette façon, supprimer les emplois dans les garages d'entretien communs avec La Poste. Et en plus elle envisage de supprimer un tiers de son parc automobile.

Il en est de même pour les services logistiques dans les centres qu'elle veut supprimer et réorganiser afin de diminuer les emplois. Cela va signifier pour les employés de ces services quelquefois la quatrième réorganisation en trois ans... avec chaque fois des effectifs en moins. Volà sans doute comment France Télécom veut se montrer en pointe dans la lutte contre le chômage.

Correspondant LO



Grève à Interarchive en février 1995

### lecteurs

du réseau téléphonique à la concurrence, et pour conserver sa clientèle, France Télécom a élargi ses plages d'ouvertures au public dans les agences commerciales. Pour couvrir ces nouveaux horaires et rajeunir la moyenne d'âge de son personnel (qui pouvait atteindre 45 ans dans bien des endroits, faute de recrutement depuis des années), les agences commerciales ont procédé à toutes sortes d'embauches. Ce sont des jeunes essentiellement, entre 18 et 25 ans, soit sous contrat d'apprentissage, soit sous contrat de qualification ou autre contrat d'adaptation, CDD, CDI à temps partiel imposé, sans parler des inté-

rimaires et autres stagiaires. Les seuls points communs sont d'avoir Sous prétexte de l'ouverture Plus ces emplois sont pré-

d'une part une main-d'œuvre la moins chère possible (à partir de 3 000 F/mois pour un contrat d'adaptation pendant 3 mois) et d'autre part, la plus flexible possible. En effet, ces jeunes sont embauchés par des agences recouvrant la moitié ou la totalité d'un département, suivant sa taille. Ainsi, ils peuvent être amenés à s'y déplacer et à changer d'horaire avec un préavis de 7 jours.

caires, plus France Télécom compte que les résultats des ventes soient élevés en tablant sur le fait que ces jeunes en contrat d'apprentissage ou de qualification de 24 mois espèrent être embauchés

en fin de contrat... si France Télécom procède à d'éventuels nouveaux recrutements. De même un CDI à temps partiel espère passer à plein temps et bénéficier d'un salaire complet de 6800F.

Pour stimuler l'ensemble du personnel, les jeunes et les anciens, les chefs proposent des «challenges» deux à trois fois par an. Celui de fin d'année consistait à donner au vendeur 100F pour un coffret Ola ou un Tatoo vendu et 40F pour chaque service tarifaire ou carte France Télécom placée, à partager par le nombre de personnes de l'équipe. Au bout du compte, cela peut se monter à 1500 voir 2000 F, somme non négligeable pour les temps partiel, puisque cela peut représenter

la moitié de leur salaire. Mais le pire c'est que ces sommes sont distribuées en... bons d'achats monnayables dans la grande surface du coin avec laquelle un accord est passé. Aux dernières nouvelles (fin janvier ces «bons» n'avaient pas été distribués) on ne pourrait pas acheter de denrées alimentaires avec!

Une des plus grandes entreprises privées qui se dit à la pointe du progrès technique utilise les méthodes de salaire du siècle dernier. L'aspect plus moderne, c'est qu'on peut s'acheter un petit frigo... mais ne rien mettre dedans. L'ère du «portable» est en tout cas insupportable.

Une lectrice

Renault Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

### FLEXIBILITE, ANNUALISATION, C'EST ENCORE MOINS D'EMBAUCHE

Dès 1996, la direction a généralisé sur la totalité des usines Renault un système dit d'aménagement du temps de travail qui consiste à faire une avance de temps de travail à certaines périodes tandis que, plus tard, à d'autres périodes, la direction ferme totalement les usines et réalise ainsi de bonnes économies. Évidemment, c'est elle qui choisit les périodes en fonction de ses intérêts.

bien de flexibilité et d'annualisation du temps de travail. Le résultat est que nous sommes encore plus soumis aux nécessités de la production, qu'il y a encore moins d'embauches et que nos conditions de travail sont aggra-

La mise en place de ce système prend des formes différentes selon les usines.

A l'usine de Choisy, en 1997, nous avons avancé la valeur de 5 jours de travail. Ce sera encore plus pour 1998 où nous devrons avancer la valeur de 8 jours. Cela a commencé dès le 2 février selon les modalités qui suivent. Pour les équipes en 2 x 8, le temps de travail est allongé de 15 minutes par jour, les pauses et le temps de repas raccourcis, et cela va durer pendant 5 mois. Le tout sera accompagné de deux samedis travaillés. Pour la normale, le temps de travail est allongé de 35 minutes par jour et ce pour 5 mois et demi. Et le système est encore plus fou pour l'équipe de nuit à qui la direction veut imposer 9 nuits de travail, dès la nuit du dimanche au lundi: pendant 4 mois, une semaine sur deux, les ouvriers finiront leur semaine le samedi matin et reviendront au travail dès le dimanche soir.

Ainsi, la direction bénéficiera, au total de 11 jours supplémentaires de fermeture de

En fait d'aménagement, il s'agit bel et l'usine pour 1998 (les 8 jours plus quelques autres). Ces jours sont choisis pour constituer quelques «ponts» dont le premier est prévu le 2 mai; quant aux autres jours nous ne les récupérerons qu'entre Noël et le jour de l'An. La direction prétend que c'est une période où la demande de voitures est plus faible. Et voilà la production de voitures comparée à celle de petits pois ou de carottes : ce serait une production saisonnière qui nécessiterait d'adapter le travail en fonction des périodes hautes ou basses. Sauf que pendant la période basse de l'année dernière, il n'y a jamais eu autant de samedis travaillés ni d'intérimaires employés!

> En fait de légumes, la direction ne connaît que... l'oseille! Faire l'avance de notre temps et de notre salaire pendant presque un an, c'est travailler gratuitement. Les banquiers qui prêtent de l'argent ne le font pas gratuitement, mais les ouvriers doivent, eux, faire cette avance sans être payés et, en plus, perdre le paiement des heures supplémentaires réalisées...

> Cet aménagement du temps qui aboutit à nous imposer une plus grande flexibilité et un début d'annualisation de temps de travail devrait finir à la poubelle!

> > Correspondant LO

### **AE France** Poitiers (Vienne)

### LA PRESSION MONTE **AUX PISTONS!**

AE France, entreprise de 400 salariés qui fabrique des pistons à Chasseneuil-du-Poitou près de Poitiers, vient de connaître quatre jours de grève, pour de meilleurs salaires, et la défense des emplois.

En deux ans, malgré des résultats florissants, l'entreprise a supprimé une cinquantaine d'emplois. Et cinq nouvelles suppressions de postes devaient s'y ajouter en ce début d'année du fait de la reprise de la comptabilité par une autre société du groupe, sans qu'aucun reclassement ne soit prévu.

Gagnants en matière de productivité, les patrons entendaient bien aussi grignoter nos salaires: en un an et demi, ces derniers n'avaient en effet augmenté que de 0,5%. En janvier, dans le cadre des négociations salariales, la direction ne proposa qu'une augmentation de 1,1% au 1er février, et un nouveau rendez-vous en octobre, au cas où l'inflation dépasserait 1,2%. De très légères réductions du temps de travail étaient en outre prévues, mais sans création d'emplois, et assorties du passage à quatre équipes de six heures, cinq jours par semaine, avec au moins un samedi travaillé par mois pour la Fonderie. Autant dire un cocktail qui ne convenait à personne!

Le mardi 27 janvier, CGT et CFDT appelaient à des réunions d'information. À la réunion du matin, la grande majorité de la production était présente, ainsi que le service concerné par les suppressions de postes. Mais c'est finalement l'AG de l'après-midi, elle aussi très suivie, qui vota la grève. Pendant les quatre jours de grève, 95 % du personnel de production fut présent, tandis qu'une partie du personnel administratif prenait lui aussi

part à la grève, soit totalement, soit en débrayant pour les réunions d'information. Il y avait bien longtemps qu'on n'avait pas vu ça!

Dès le deuxième jour de grève, la direction trouva cinq emplois à proposer en reclassement interne, chose que les délégués réclamaient en vain depuis des mois!

Mais en même temps, elle faisait appel à un huissier, qui constata que les camions ne pouvaient ni entrer, ni sortir, mais entreprit aussi de traquer sept grévistes jusqu'à leur domicile. But de l'opération : tenter d'intimider les grévistes en traînant devant le tribunal certains des plus actifs, délégués ou anciens délégués, pour «entrave à la libre circulation des biens et menace de séquestration».

Désagréable surprise pour les patrons, le tribunal estima qu'il n'y avait pas de délit caractérisé, et que, « les camions n'étant tout de même pas chargés de viande», la procédure d'urgence ne se justifiait pas!

Finalement, au quatrième jour de grève, face à une mobilisation qui ne faiblissait pas, la direction recula aussi sur les salaires, accordant 200F pour tous au 1er janvier, et 1,8% au 1er février.

Inutile de dire qu'à l'usine, l'ambiance est plutôt à la bonne humeur, les grévistes ayant particulièrement apprécié que toutes les catégories se soient serré les coudes, comme en témoigne le soutien des «SD», travailleurs en samedi-dimanche pourtant un peu isolés par leurs horaires, ou encore la visite de salariés de Schlumberger, qui connaissent des licenciements à Poitiers.

**Correspondant LO** 

### Alès

### LA LUTTE DES CHÔMEURS CONTINUE!

À Alès, le collectif de chômeurs et pour soutenir les chômeurs de jours bien vivant. Il regroupe une cinquantaine de membres qui tournent, une trentaine très régulièrement actifs. Dans leur local, ils assurent quotidiennement les permanences. reçoivent les chômeurs qui viennent chercher de l'aide pour remplir ou déposer les dossiers. Chaque jour, les AG discutent et décident des actions. distribution de tracts, vente du journal du Collectif, La Crécelle, occupations, liens avec les entreprises, les municipaux, les mineurs, l'hôpital.

Samedi 7 février, à Montpellier, les Comités de 11 villes de la région dont 2 CGT, 200 personnes, ont échangé leurs expériences. La réunion s'est terminée en manifestation jusqu'à la gare

précaires formé le 12 janvier est tou- Carcassonne auxquels des contrôleurs avaient mis 900F d'amende par personne. Les flics qui défendaient l'entrée de la gare ont vite été enfoncés et se sont repliés. La gare a été occupée, la circulation des trains bloquée. En un quart d'heure, la direction de la SNCF enlevait les PV et assurait un retour gratuit, comme à l'aller, pour tous. Nous nous sommes séparés sous les slogans dans une chaude ambiance.

Le Collectif d'Alès appelait le vendredi 13 février à une réunion à la Bourse du travail de la ville pour débattre tous ensemble, chômeurs, précaires, travailleurs, artisans, lycéens et préparer la riposte nécessaire. On n'a pas fini d'entendre parler de lui!



Décidément, Chirac et Bockel, le maire socialiste de Mulhouse, avaient envie d'avoir la paix pour commémorer le bicentenaire du rattachement de Mulhouse à la France, le 30 janvier. Non contents d'avoir bouclé derrière un cordon de CRS les chômeurs qui auraient pu avoir envie de manifester à cette occasion et d'avoir interpellé préventivement des militants du mouvement des chô-

meurs (cf LO n°1543), ils avaient mis en place un service d'ordre efficace : un homme qui avait sifflé au passage de ces messieurs a immédiatement été menotté et embarqué par des agents en civil qui se trouvaient là.

Il est regrettable que la police ne fasse pas montre de la même efficacité pour s'en prendre aux patrons qui pillent le travail de la classe ouvrière...

### Hôpital de Bitche (Moselle)

### Menaces de fermeture LE PERSONNEL ET LA POPULATION SE MOBILISENT

Bitche, une petite ville de 5500 habitants enclavée dans la frontière allemande à la limite de l'Alsace et de la Lorraine. Pourra-t-on continuer à dire Bitche, son hôpital? Les pouvoirs publics ont décidé que non. Mais la population et les employés ne se laissent pas faire.

Cela fait plusieurs années qu'il y a des menaces sur l'hôpital de Bitche. Mais tout s'est accéléré l'été dernier. L'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) a publié un rapport préconisant la fermeture des services de maternité et de chirurgie, officiellement pour manque de sécurité, alors qu'il n'y a jamais eu le moindre problème dans ces services. Mais les pouvoirs publics ont prévu de fermer 2 200 lits en Lorraine – pour des raisons d'économies budgétaires - alors il faut bien les trouver quelque part.

Le 25 novembre dernier, les services de maternité et de chirurgie ont donc été «suspendus» pour un mois renouvelable. La décision a été renouvelée depuis tous les mois, et laisse augurer une fermeture définitive... une fois passées les élections régionales.

La fermeture des casernes a déjà entraîné le déclin de Bitche. La fermeture de l'hôpital signifierait des emplois en moins, et des emplois utiles. En effet, Bitche est loin de tout, les routes gelées en sont pas rares en hiver et la fermeture de l'hô-

pital obligerait à aller à Haguenau ou Sarreguemines, à plus de 35 kilomètres, par de petites routes.

Aussi le personnel et la population se mobilisent et multiplient les démarches et les manifestations. Le 11 décembre, plus de 2000 personnes, élus de tous bords en tête, ont manifesté dans les rues de Metz. Le 31 janvier, ils ont été plus de 4000 dans les rues de Bitche à l'appel de tous les syndicats (seule la CFTC est présente dans l'hôpital) et des associations de défense de l'hôpital qui regroupent plus de 2000 adhérents. Une manifestation colorée, remuante, avec fanfares et beaucoup de jeunes mobilisés. «L'hôpital c'est la santé. Rien faire c'est y renoncer» chantait-on sur l'air célèbre d'Henri Salvador. Malgré le froid glacial, la manifestation était un vrai succès.

Le 6 février, c'est à une centaine que le personnel s'est déplacé jusqu'à Nancy où siège le Comité régional d'organisation sanitaire et social (CROSS) pour exiger la réouverture des services. Accueillis par une délégation du personnel du CHU de Nancy, ils ont manifesté dans la ville, allant jusqu'à bloquer un quart d'heure la voie ferrée Paris-Strasbourg. Et c'est en soirée que le CROSS a finalement annoncé la prolongation de la suspension des deux services pour deux mois.

Le personnel a l'impression d'être mené en bateau. Les bonnes paroles que Kouchner, le ministre de la Santé, lui prodigue, alternent avec les annonces brutales de l'ARH. C'est une sorte de partage des rôles pour faire accepter une politique inacceptable. Mais le personnel et les associations ne comptent pas relâcher la pression et une montée sur Paris est en préparation. Ils n'acceptent pas que, pour des raisons de gros sous qui n'ont rien à voir avec des préoccupations de santé publique, on raye un hôpital de la carte.

En Lorraine, c'est encore plus visible qu'ailleurs, ce ne sont pas les services publics qui ruinent les caisses de l'État, mais c'est le patronat : l'usine de la Smart à Sarreguemines qui produira la toute petite voiture de Mercedes a ainsi bénéficié de 485 millions d'aides de l'État, auxquels il faut rajouter 200 millions d'aides des collectivités locales. Cela fait 242 000 francs pour chacun des 2000 postes de travail qui doivent être créés. Tout cela pour le trust Daimler-Benz propriétaire de la marque Mercedes qui a réalisé 11 milliards de bénéfices en 1996... et supprimé près de

40 000 emplois depuis 1993!

Cet argent serait bien mieux utilisé à financer des emplois utiles dans les services publics comme les hôpitaux et serait davantage créateurs d'emplois. Car si Mercedes a bien perçu les aides, les emplois ne sont, eux, qu'en partie créés, les embauches étant gelées suite au retard de commercialisation de la Smart.

De l'argent il y en a. Seulement pour aider le patronat ou les bourgeois. On en a même trouvé pour construire un golf ouvert il y a peu à Bitche... Tout un symbole alors qu'on parle de fermer l'hôpital.

**Correspondant LO** 



### Clemessy Mulhouse

### NON **AU PLAN SOCIAL!**

En décembre dernier, la direction de Clemessy, à Mulhouse, annonçait presque simultanément la vente du service Électronique à un repreneur douteux, la filialisation de deux autres services, et enfin un plan social concernant 300 autres salariés, englobant diverses mesures dont la fermeture d'au moins deux agences du groupe, celles de Créteil et de Vitrolles.

Entreprise spécialisée dans le matériel électrique et électronique, employant 4600 salariés au total, le siège de l'entreprise se trouvant à Mulhouse où sont regroupés environ 1500 salariés sur quatre sites, l'entreprise avait déjà vendu ces dernières années deux ateliers, la Peinture et la Tôlerie.

Après une grève à Vitrolles, les salariés de Créteil ont décidé de venir demander des comptes au PDG à Mulhouse le 9 février. Du coup, devant l'inquiétude du personnel de Mulhouse et sous ses pressions, les syndicats CGT et CFDT décidaient de profiter de la venue de ceux de Créteil en organisant une assemblée générale devant le siège de l'entreprise pour les accueillir.

450 salariés se sont donc retrouvés là dans une chaude ambiance, refusant qu'une délégation syndicale aille discuter avec le PDG et lui

demandant seulement de poser l'ultimatum suivant : «Ou il descend (de son building), ou on monte le chercher». Devant le refus du PDG les grévistes ont donc envahi l'immeuble de la direction, foulant les moquettes des bureaux directoriaux, ce qui ne s'était jamais vu dans cette entreprise ultra-paternaliste, en criant «Cerciat (le nom du PDG), démission.»

Il fallut un bon moment pour que le PDG et le DRH barricadés dans leurs bureaux osent sortir affronter les grévistes. Pendant une heure et demie, n'en menant pas large, ils ont dû alors entendre toute la colère ou la rancœur accumulées pendant des années par les salariés.

250 travailleurs environ continuèrent ensuite la grève toute la journée pour décider de se retrouver à Mulhouse, tous ensemble de toutes les entreprises et agences du pays, le 26 février, jour d'un Comité central d'entreprise exceptionnel devant aborder le plan social.

Pour le moment, la direction se protège encore par un certain flou dans ses intentions, disant que rien n'est vraiment décidé. Mais les salariés de Clemessy ont donné un avertissement au patron et tout le monde se sent déjà plus fort de la solidarité née ce jour-là.

Correspondant LO

### Merci patron, quel plaisir de travailler pour vous!

Offre d'emploi proposée par l'ANPE de Loches, en Indre-et-Loire; il s'agit d'un emploi d'«opérateur de production», emploi précaire puisqu'en «CDD», payé au SMIC. L'entreprise précise, afin que nul n'en ignore, qu'il y aura en outre une période d'essai probatoire (admettons, c'est classique). Le travail, est-il précisé, sera pénible (aide en atelier de peinture, travail debout, manutention...): autant le savoir.

Travail précaire, pénible, mai payé... vous croyez que c'est tout? Mais non, la note de l'ANPE précise qu'en outre «une motivation très forte est exigée par l'employeur»...

Imaginez qu'ils aillent recruter un malheureux qui n'ait pas la vocation!

### ARH: Agence de Réduction des Hôpitaux!

Créées sous Juppé, les Agences régionales d'hospitalisation (ARH) ont pour but de réorganiser les hôpitaux à l'échelle régionale et, par la même occasion, de limiter le pouvoir des maires sur les hôpitaux. On ferme les petits hôpitaux et on limite les budgets des gros : ainsi en Lorraine, le budget du CHR de Nancy «sur-doté» - selon les autorités - est en baisse régulière depuis 3 ans alors que plusieurs petits hôpitaux sont menacés de fermeture.

Et la venue de la gauche au pouvoir n'a pas changé d'un iota la politique en matière de santé.

### La générale du tric

Le groupe privé Cegetel, filiale de la Générale des Eaux, va réaliser le réseau informatique RSS (Réseau Santé-Social) qui reliera médecins, hôpitaux, pharmacies, etc. et assurera le traitement des feuilles de soins, puis du carnet médical.

C'est encore un cadeau qui est fait à un groupe privé qui utilise le réseau de fibre optique mis en place le long des lignes par la SNCF... sur le compte du contribuable.

Visiblement ce ne sont pas les scandales dans lesquels a trempé la Générale des Eaux qui l'empêchent de remporter de nouveaux marchés!

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière CHU Nancy-Brabois

### Irlande du Nord LES CRIMES DE L'ETAT BRITANNIQUE DU « DIMANCHE SANGLANT»...

Le gouvernement travailliste de Tony Blair vient d'annoncer l'ouverture d'une enquête sur la fusillade du « Dimanche Sanglant », le 30 janvier 1972, à Derry (Londonderry dans le langage des colonisateurs anglais) en Irlande du Nord. Ce jour-là les troupes d'élite du premier régiment parachutiste britannique avaient ouvert le feu sur des milliers de manifestants sans armes, faisant quatorze morts et dix-sept blessés.

Vingt-six ans après les faits, on verra donc peut-être le gouvernement britannique reconnaître au moins en partie sa responsabilité dans un massacre qui fut un tournant décisif vers l'enlisement de l'Irlande du Nord dans la situation de guerre civile larvée qui marqua les décennies suivantes.

Mais cette annonce ne doit rien à la volonté des travaillistes d'en finir avec l'hypocrisie de cette « raison d'État » qui, depuis près de trente ans, sert de couverture à tous les coups tordus des forces de répression britanniques en Irlande du Nord. Une indiscrétion vient justement de révéler, par exemple,

que des commandos de l'armée britannique continuent à mener des opérations clandestines sur le territoire de la République d'Irlande, destinées à localiser les militants républicains irlandais, dont les dirigeants participent par ailleurs chaque jour aux séances de négociations du « processus de paix » en cours actuellement.

En fait, la réouverture du dossier du «Dimanche Sanglant » n'est qu'un geste purement symbolique et hautement médiatisé, à l'adresse de la minorité catholique, destiné avant tout à désamorcer une situation qui menace de devenir de plus en plus explo-

Depuis qu'il a repris en main le « processus de paix » dont le précédent gouvernement conservateur avait pris l'initiative, le gouvernement Blair ne cesse de se livrer à de tels « coups » médiatiques.

jour a surtout été de se rendre acceptable aux yeux des groupes paramilitaires protestants et de leur audience, en multipliant les concessions à la démagogie réactionnaire des bigots protestants.

C'est ainsi que l'été dernier, l'armée et la police ont été mobilisées de façon spectaculaire pour ouvrir la voie aux défilés belliqueux des loges maçonniques protestantes au travers des quartiers catholiques. Puis, décembre, on a pu voir le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, rendre visite en personne à des prisonniers des membres des forces paramilitaires protestantes, et serrer la main devant les caméras de télévision à des hommes qui, à peine quelques mois auparavant, avaient froidement massacré les clients d'un pub de la région de Derry, «pour l'exemple ».

Tout cela n'a fait que ren-

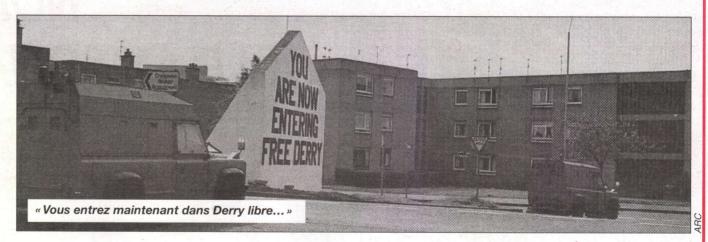
s'efforce de se reconstituer sur la base de la reprise de la « lutte armée » contre les républicains, autour d'un groupe jusqu'alors relativement obscur, connu sous le nom de «Force des Volontaires Loyalistes » (LVF). L'exécution en prison du principal leader de ce courant, Billy Wright, par des prisonniers d'un courant républicain dissident, a alors fourni au LVF le prétexte qui lui manquait. Et depuis plus d'un mois, les commandos de ce groupe multiplient les assassinats aveugles visant la population catholique - faisant neuf morts et une douzaine de blessés à ce jour tandis que dans les usines et les quartiers, des militants, nationalistes mais aussi syndicalistes, et pas tous catholiques, font l'objet de menaces de mort.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner que des remous Mais, dans l'ensemble, sa forcer le courant qui, parmi se produisent dans les rangs principale préoccupation à ce les paramilitaires protestants, catholiques, au point d'in-

quiéter les dirigeants républicains et de leur faire craindre des débordements dans leurs propres rangs. Et c'est pour répondre à cette inquiétude que le gouvernement Blair a décidé de rouvrir le dossier du « Dimanche Sanglant ».

Mais cela ne peut rien régler. Car le «processus de paix » en cours vise à acheter la collaboration de la ribambelle de petits chefs de guerre produits par trente ans de guerre civile, en leur offrant des strapontins aux côtés des représentants traditionnels des classes possédantes, afin de pouvoir imposer à la population pauvre des ghettos, catholiques aussi bien que protestants, un règlement politique dans lequel elle n'aura pas son mot à dire. Or c'est justement ce marchandage politicien qui nourrit les surenchères telles que celle à laquelle se livrent aujourd'hui, entre autres, les assassins de la LVF.

François ROULEAU



### 30 JANVIER 1972 : L'OCCUPATION MEURTRIÈRE DU BOGSIDE

En avril 1972, la commission d'enquête de Lord Widgery, constituée en toute hâte face au scandale suscité par le massacre du 30 janvier, conclut que, contrairement aux allégations du gouvernement et du haut état-major, « aucun des morts ou des blessés ne portait d'arme à feu ou de bombe au moment où il a été touché». Mais son rapport n'en lavait pas moins l'armée de toute responsabilité, accusant au contraire des tireurs nationalistes d'avoir déclenché la fusillade. Mais bien que, par exemple, les enquêteurs aient constaté que des explosifs avaient été mis dans les poches d'une des victimes après sa mort, on n'en trouva pas trace dans le rapport final – pas plus d'ailleurs

que les declarations contradictoires faites par les soldats euxmêmes, dont certains avaient reconnu avoir été avertis qu'ils auraient à se servir de leurs armes.

En fait, dès cette époque, la masse des contre-témoignages, dont beaucoup entendus par la commission Widgery, prouvait de façon accablante que cette fusillade n'avait été qu'une provocation délibérée ou improvisée, destinée à justifier l'occupation du quartier catholique du Bogside, qui depuis des mois était aux mains du mouvement des droits civiques.

Et effectivement, alors que les soldats étaient en principe à Derry dans le seul but d'empêcher une manifestation de protestation de « dégénérer », à peine les premiers

coups de feu étaient-ils tirés par les soldats, que des unités se dirigeaient vers le Bogside.

Sans doute l'état-major de l'armée britannique a-t-il considéré cette « astuce » sanglante comme un modèle de haute stratégie. Mais en réalité, ce furent les nationalistes partisans de la « lutte armée » contre l'État britannique, qui en furent les principaux bénéficiaires.

Car, à ce stade, les nationalistes de l'Armée Nationale Irlandaise, l'IRA, étaient très loin de faire l'unanimité dans les rangs de la population des ghettos catholiques. Celle-ci avait été mobilisée par le mouvement des droits civiques mais aussi par la lutte contre les injustices sociales. A

Derry, en particulier, ce n'était pas les nationalistes qui dirigeaient les insurgés du Bogside, c'était la jeune génération des militants des droits civiques, dont beaucoup se réclamaient des idées socialistes. Tous les ponts n'étaient pas coupés, loin de là, entre la jeunesse des quartiers pauvres catholiques et celle des quartiers pauvres pro-

Mais après la fusillade du «Dimanche Sanglant» et l'occupation brutale du Bogside qui suivit, l'appel aux armes des nationalistes prit une nouvelle signification, d'autant plus que les organisations liées au mouvement des droits civiques, même les plus radicales, étaient empêtrées dans une rhétorique non-violente qui n'avait plus guère de

Dans les semaines qui suivirent, l'IRA recruta de façon quasiment ouverte dans les rues de Derry, non parce que son nationalisme étriqué attirait particulièrement tous ces jeunes, mais parce qu'elle était la seule organisation qui semblait offrir un moyen de rendre à l'État britannique les coups du « Dimanche Sanglant ».

Et c'est ainsi que les balles de l'armée britannique servirent de sergent-recruteur aux commandos de l'IRA qui, grâce à elles, put sortir de l'isolement relatif dans lequel elle végétait depuis des années.

F.R.